

Régularisation fiscale :

Le gouvernement donne une seconde chance aux opérateurs économiques

P-02

Dahou Ould Kablia témoigne :

P-04



« Le MALG était un pilier discret mais décisif »

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 16 Novembre 2025//N° 1205// PRIX 20DA

Le secteur de l'énergie en pleine transformation

p- 03

L'électricité et le gaz au service d'une Algérie moderne



Le secteur de l'énergie affiche des avancées majeures. Avec plus de 12,5 millions d'abonnés à l'électricité et 8,2 millions au gaz, la Sonelgaz renforce l'accès aux services essentiels tout en préparant l'avenir énergétique du pays.

Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa... le désert algérien séduit les touristes étrangers

P-16

Santé militaire

P-03



Des infrastructures modernes
au service des forces armées

37 ans d'engagement

La proclamation de l'État palestinien reste un tournant historique

Le 37e anniversaire de la proclamation de l'État palestinien rappelle le rôle historique de l'Algérie, le premier pays à reconnaître l'État palestinien. Alger continue de défendre la cause palestinienne et de soutenir ses droits dans les forums internationaux.

P-04



Régularisation fiscale

Le gouvernement donne une seconde chance aux opérateurs économiques

L'administration fiscale prépare une vaste opération de régularisation pour 2026, permettant aux commerçants et opérateurs de se mettre en conformité en s'acquittant d'un faible taux d'imposition de 10 %. Cette démarche volontaire vise à élargir l'assiette fiscale, renforcer la transparence économique et instaurer un climat de confiance durable entre l'État et les contribuables, tout en soutenant la reprise économique et la souveraineté financière du pays.



■ Par Youcef S.

L'administration fiscale se prépare à lancer l'année prochaine une vaste campagne de régularisation, visant à élargir l'assiette fiscale et à transformer la relation avec les contribuables. L'annonce, faite par le ministre des Finances Abdelkrim Bouzred devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), a suscité un vif intérêt dans les milieux économiques. À travers cette initiative, l'exécutif entend modifier le paysage fiscal en intégrant davantage les opérateurs économiques dans le circuit légal. La mesure centrale de ce dispositif figure dans l'article 89 du projet de loi de finances 2026 (PLF 2026). Il s'agit d'un mécanisme inédit de régularisation volontaire, offrant aux commerçants et opérateurs la possibilité de se mettre en conformité en s'acquittant d'un faible taux d'imposition fixé à 10 % des sommes déclarées. Ce taux avantageux constitue non seulement un allègement fiscal, mais également un signe de confiance, incitant ceux qui n'ont pas déclaré la totalité de leurs revenus à régulariser leur situation. Contrairement à l'amnistie partielle mise en place en 2016, la démarche actuelle, qualifiée de « réconciliation » par le ministre, ne vise pas à capter

les flux financiers circulant en dehors du système bancaire, qui alimentent l'économie informelle, mais à faciliter une transition vers la régularité fiscale et à élargir durablement l'assiette contributive. Selon les économistes, ce choix de politique répond à des défis économiques variés et structurels. L'État considère cette réconciliation fiscale comme une opportunité pour accroître significativement ses recettes sans peser davantage sur les contribuables. En élargissant l'assiette fiscale, il entend réduire l'évasion et la fraude, deux phénomènes qui pénalisent la performance budgétaire et compliquent la planification socio-économique à long terme. L'un des objectifs est d'assainir le climat des affaires et de restaurer la confiance entre acteurs économiques et administration fiscale. Pour le ministre Bouzred, cette démarche permet également de responsabiliser les contribuables et de favoriser leur intégration pérenne dans le circuit formel, garantissant ainsi une meilleure prévisibilité des recettes et renforçant la souveraineté financière du pays. L'impact de cette « réconciliation » sur l'économie nationale s'annonce majeur. D'abord, elle devrait permettre à une part importante d'opérateurs, jusqu'ici marginalisés ou peu enclins à déclarer l'intégralité de leur activité, de régulariser spontanément leur situation. Ce regain de transparence offrirait une cartographie plus réaliste du

tissu économique national et faciliterait une meilleure évaluation des besoins en termes d'investissement public et de politiques de soutien. Par ailleurs, l'afflux de nouvelles ressources fiscales pourrait non seulement financer des dépenses essentielles, infrastructures, santé, éducation, mais aussi réduire le déficit public sans augmenter les taux d'imposition pour la majorité des contribuables. La mesure agit ainsi comme un levier d'inclusion, de dynamisation économique et d'équité, offrant à chacun une seconde chance de repartir sur des bases assainies. Enfin, le caractère volontaire et temporaire de la régularisation favorise une dynamique positive de partenariat entre l'État et le secteur privé. Il rompt avec une culture de défiance et de confrontation pour instaurer un dialogue ouvert autour de la contribution fiscale comme instrument de développement solidaire. Cependant, selon les économistes, le succès de cette « réconciliation fiscale » dépendra de la clarté du cadre juridique et de la capacité de l'administration à accompagner le processus de mise en conformité, tout en maintenant une fermeté contre l'évasion. Le gouvernement mise sur cette opération pour transformer durablement le rapport à l'impôt, soutenir la reprise économique et bâtir un socle fiscal plus solide pour l'économie nationale.

Y.S.

Le gouvernement lâche la bride Les importations s'envolent

Le gouvernement lâche la bride aux importations, et le commerce extérieur accuse un déficit record de 5,47 milliards de dollars. Entre hausse spectaculaire des achats à l'étranger et recul des exportations, de nouvelles règles entrent en vigueur pour mieux encadrer les flux commerciaux. Les importations ont bondi de 28,4 % au premier semestre 2025 pour atteindre 3 767 milliards de dinars (29 milliards de dollars), contre 3 018,3 milliards de dinars durant la même période de 2024, selon les données publiées jeudi par l'Office national des statistiques (ONS). Cette hausse marquée des importations s'est produite alors que les exportations reculaient de 8,5 %, pour s'établir à 3 055,6 milliards de dinars (23,5 milliards de dollars), contre 3 338,3 milliards un an plus tôt, précise l'ONS. Conséquence directe : l'Algérie a enregistré un déficit commercial de 711,5 milliards de dinars (près de 5,5 milliards de dollars), tandis que le taux de couverture des importations par les exportations a reculé à 81,1 %, indique l'organisme public. Le déséquilibre entre les flux à l'importation et à l'exportation s'est également traduit par une diminution des termes de l'échange, passés de 131,4 % au premier semestre 2024 à 125,3 % durant la même période de 2025. Cet indicateur mesure le rapport entre les prix des exportations et ceux des importations. L'ONS attribue la baisse des exportations algériennes durant les six premiers mois de 2025 à une « diminution combinée des volumes (-1,2 %) et des prix (-7,4 %) ». « La baisse des prix s'explique principalement par le recul observé dans la catégorie des hydrocarbures, dont les prix ont chuté de 8,2 %, tandis que les volumes ont diminué de 2,1 %. Les exportations hors hydrocarbures ont, pour leur part, enregistré une progression de 8,6 % en volume et de 3 % en prix, soit une hausse globale en valeur de 11,8 % sur la période », détaille encore l'ONS. Plombé par la contre-performance des hydrocarbures, le commerce extérieur affiche néanmoins une progression en valeur de 3 % des exportations hors pétrole et gaz. Un taux encore modeste, mais qui confirme les efforts déployés pour diversifier les ventes à l'international et réduire la dépendance du pays vis-à-vis du secteur énergétique et des fluctuations des marchés pétroliers. La forte croissance des importations au premier semestre 2025, combinée au recul des exportations, explique en partie la décision du gouvernement de renforcer le contrôle sur le commerce extérieur. Ainsi, depuis le 9 juillet, une nouvelle procédure impose à toutes les entreprises importatrices de présenter un programme prévisionnel d'importation (PPI) pour le second semestre 2025, condition désormais requise pour obtenir la domiciliation bancaire et procéder au dédouanement des marchandises.

Y.B.

Pékin impose un contrôle strict sur les véhicules neufs Impact direct sur les importations algériennes

À peine installée en Algérie, la filière d'importation de véhicules en provenance de Chine risque déjà de se trouver fragilisée. En cause : une décision du gouvernement chinois visant à mettre fin aux malversations et aux pratiques d'évasion fiscale de certains exportateurs locaux. Selon l'agence AP, qui rapportait l'information vendredi 14 novembre, les autorités chinoises ciblent une pratique répandue consistant à exporter des véhicules neufs en les déclarant comme étant d'occasion. Cette méthode permettait à plusieurs constructeurs automobiles

de gonfler artificiellement leurs chiffres de vente et de bénéficier de réductions d'impôts ainsi que d'autres avantages. La nouvelle réglementation stipule désormais que tout véhicule affichant un kilométrage nul est considéré comme neuf durant les 180 jours suivant son immatriculation. Ce procédé faussait totalement les données commerciales, créant l'illusion d'écouler des stocks excédentaires. Le ministère chinois du Commerce a également souligné un autre problème : les acheteurs étrangers éprouvent souvent des difficultés pour obtenir un service après-vente ou des pièces détachées, « ce qui nuit à l'image de marque de certains constructeurs

chinois qui plaident pour un encadrement plus strict des exportations ». La nouvelle réglementation cible la falsification des documents d'immatriculation et d'exportation, ainsi que les infractions commises en Chine et dans les pays importateurs. Ces dispositions entreront en vigueur à partir du 1er janvier 2026. À compter de cette date, les constructeurs devront également fournir des garanties formelles concernant le service après-vente et communiquer la liste des points de service disponibles. L'ensemble des mesures est publié sur le site du ministère chinois du Commerce. Le marché algérien pourrait être fortement impacté par cette décision. Ces

derniers mois, les importations de véhicules chinois ont connu une hausse spectaculaire, notamment celles de voitures de moins de trois ans. La première conséquence serait une augmentation de leurs prix sur le marché algérien et une baisse du nombre de véhicules importés de Chine. La décision de Pékin relance en outre les interrogations sur la qualité des voitures importées de l'Empire du Milieu. S'il existe des suspicions de fraude concernant l'année de mise en circulation, les autorités algériennes devraient ouvrir des enquêtes afin de vérifier la conformité des véhicules et déterminer s'ils sont véritablement neufs ou simplement déclarés comme tels.

Y.S.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : **agence.regie@anep.com.dz**
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

Le secteur de l'énergie en pleine transformation

L'électricité et le gaz au service d'une Algérie moderne

Le secteur de l'énergie affiche des avancées majeures. Avec plus de 12,5 millions d'abonnés à l'électricité et 8,2 millions au gaz, la Sonelgaz renforce l'accès aux services essentiels tout en préparant l'avenir énergétique du pays. Transition vers les énergies renouvelables, électrification des zones isolées et modernisation des infrastructures : l'Algérie s'inscrit résolument dans une dynamique de développement durable et de progrès pour tous.



Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a dressé un état des lieux positif du secteur lors de sa première rencontre avec les cadres de son département, mettant en avant les progrès réalisés par la Sonelgaz dans le cadre du programme de développe-

ment en cours. Selon le ministre, plus de 2,4 millions de foyers sont désormais raccordés au gaz et plus de 456 000 foyers à l'électricité. La construction des réseaux de transport et de distribution a permis de desservir 8,2 millions d'abonnés au gaz, un chiffre qui devrait encore croître avec la mise en service

de nouveaux projets énergétiques. La couverture électrique nationale atteint 99 %, avec plus de 12,5 millions d'abonnés, tandis que la couverture en gaz s'élève à 72 %. Malgré la forte augmentation de la demande énergétique ces dernières années, les efforts de la Sonelgaz ont permis de satisfaire confortablement la consommation annuelle, y compris durant l'été 2025, où la demande de pointe a atteint 20 628 mégawatts, soit 1 085 mégawatts de plus que l'année précédente. Le ministre a également souligné le soutien du secteur au développement productif et à la sécurité alimentaire : plus de 100 432 projets agricoles ont été raccordés au réseau énergétique, et cinq usines de dessalement d'eau de mer seront alimentées en électricité avant les délais fixés. Trois autres usines bénéficieront prochainement de projets similaires. Dans le cadre de la transition énergétique, 1 000 bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées à travers le pays, notamment le long de l'autoroute Est-Ouest, en attente de la finalisation des cadres réglementaires et juridiques. Par ailleurs, 17 millions de détecteurs de monoxyde de carbone ont été installés dans les foyers dans le cadre d'un programme national d'installation gratuite. Concernant les énergies renouvelables, la première phase du programme visant 15 000 mégawatts d'ici 2035 a déjà débuté, avec 3 200 mégawatts en développement dans 14 wilayas. Des projets d'électrification des zones isolées et non raccordées, notamment dans le sud du pays, sont également en préparation. Sur le plan de l'innovation énergétique, le ministre a indiqué que des études de faisabilité pour l'hydrogène sont en cours, tandis que l'ambition nucléaire et le renforcement de l'interconnexion électrique Nord-Sud de la Méditerranée restent des priorités stratégiques pour positionner l'Algérie comme un acteur clé du secteur en Afrique. Enfin, Mourad Adjal a annoncé que des décrets exécutifs relatifs à la restructuration du secteur seront prochainement publiés au Journal officiel. Cette réforme, issue du remaniement ministériel du 14 septembre dernier, a conduit à la création de deux ministères distincts : Hydrocarbures et Mines, et Énergie et Énergies renouvelables, avec des missions clairement définies. **Y.S.**

Incendies à Tipaza Appel à des enquêtes approfondies

Depuis le jeudi 13 novembre 2025, la wilaya de Tipaza est frappée par une série d'incendies touchant plusieurs communes, notamment Beni Milleuk, Larhat, Messelmoun, Hadjret Ennous et Cherrhell. Face à cette situation critique, une mobilisation exceptionnelle des services de l'État a été constatée, sous la supervision directe du Premier ministre, Sifi Ghrieb. Il était accompagné des ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture, du Directeur général de la Protection civile et du wali de Tipaza. Sur le terrain, il a suivi de près les opérations d'extinction et évalué les besoins

pour chaque foyer d'incendie, tout en veillant à la sécurité des populations. Les interventions ont impliqué des brigades mixtes combinant Protection civile, services forestiers, forces de sécurité et Armée nationale populaire, soutenues par des renforts venus des wilayas voisines et deux avions bombardiers d'eau de 12 000 litres. Le poste de commandement opérationnel et la cellule de crise ont coordonné les efforts, tandis que le plan de secours « Orsec » a été activé pour protéger les habitants. L'évacuation préventive des familles et l'accueil dans des centres temporaires ont permis d'éviter des pertes humaines, aucun décès n'étant signalé. Le MSP a exprimé son soutien aux populations touchées et a appelé les autorités à ouvrir des « enquêtes approfondies » pour déterminer les causes de ces incendies, survenus simultanément dans plusieurs wilayas et à une période inhabituelle, loin de la saison chaude. Le parti a également insis-

té sur le renforcement du système de prévention et des capacités logistiques et aériennes pour lutter efficacement contre de tels sinistres. De son côté, le président du parti El Bina, Abdelkader Bengrina, a recommandé des enquêtes pour éviter toute suspicion de causes criminelles. Malgré la complexité des opérations, vents violents, nature inflammable des forêts de pins d'Alep, fumée dense et menaces sur les habitations et routes, la coordination entre les équipes terrestres et aériennes, ainsi que le suivi permanent des autorités ont permis de maîtriser la majorité des foyers et de sécuriser les zones sensibles. Les équipes restent mobilisées pour prévenir toute reprise des feux et assurer le suivi des zones récemment éteintes. Les opérations d'extinction se poursuivent, tandis que les services techniques travaillent à la restauration des infrastructures et à la sécurité des zones touchées. **K.M.**

Santé militaire

Des infrastructures modernes au service des forces armées

« Dans le cadre des célébrations commémorant le 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP, a supervisé, ce samedi 15 novembre 2025, la cérémonie d'inauguration de nouvelles infrastructures sanitaires en 1re Région militaire », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « A l'entame, et après la cérémonie d'accueil donnée au niveau de l'Hôpital central de l'Armée d'Ain Naâdja, par le Commandant de la 1re Région militaire en présence de Généraux-Majors et Généraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, Monsieur le Général d'Armée a suivi une présentation détaillée du Directeur central des Services de Santé militaire, portant sur les nouvelles infrastructures qui seront inaugurées, et dont la réalisation s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des projets sanitaires visant à améliorer la performance des établissements hospitaliers et le niveau des services de santé proposés », ajoute le communiqué. Ensuite, le Général d'Armée a supervisé « la mise en activité de deux services médicaux au niveau de l'Hôpital central de l'Armée, après avoir été équipés de nouveaux matériels médicaux, et a écouté, à cette occasion, les explications détaillées présentées par les responsables de ces services ». Dans ce cadre, le Général d'Armée « a inspecté de près le Service d'hyperbare qui offre les méthodes thérapeutiques les plus récentes pour le traitement de l'hypertension au moyen de l'oxygénothérapie, ainsi que celui de la médecine nucléaire, récemment doté d'une nouvelle unité de PET-scan et PET-IRM ». « Cette unité,

spécialisée dans l'imagerie moléculaire, est équipée d'appareils de dernière génération permettant aux médecins et aux spécialistes d'établir un diagnostic précis quant à la localisation et à la nature de la maladie », précise la même source, relevant que « ces deux services, réalisés conformément aux normes sanitaires internationales et dotés d'équipements modernes et hautement performants, sont à même d'offrir des prestations médicales de qualité aux patients, contribuant ainsi à l'amélioration de leurs conditions de prise en charge ». A Blida, le Général d'Armée « a supervisé, en compagnie du Commandant de la 1re RM et du Directeur central des services de Santé militaire, l'inauguration de l'Hôpital militaire universitaire régional mixte qui assurera la prise en charge médicale, aussi bien des personnels militaires que des citoyens civils ». Par la suite, le Général d'Armée a suivi « un exposé détaillé présenté par le Directeur général dudit hôpital, portant sur les différentes composantes de l'hôpital, sa capacité d'accueil et les équipements médicaux de pointe dont il dispose, en plus de la qualité des ressources humaines médicales et administratives qualifiées qui encadrent tous les services de cette importante réalisation sanitaire militaire », ajoute le communiqué. Ensuite, il a visité les différents services de l'hôpital, où « des explications détaillées lui ont été fournies sur les prestations médicales et chirurgicales proposées par l'hôpital, contribuant ainsi au renforcement des services médicaux offerts ». A cette occasion, le Général d'Armée a tenu une réunion avec les cadres et les personnels de la Santé militaire, où il a prononcé une allocution d'orientation suivie, via visioconférence, par les personnels de la Santé mili-

taire des six Régions militaires et à travers laquelle il a souligné que « l'inauguration de ces nouvelles infrastructures sanitaires s'inscrit dans le cadre des célébrations du 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre et en hommage aux femmes et hommes courageux qui ont façonné la gloire et la fierté de l'Algérie ». « Dans le cadre des célébrations commémorant le 71e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, et par fidélité au message de nos valeureux martyrs, et convaincus de notre devoir de renforcer les capacités de notre vaillante Armée, je suis heureux aujourd'hui de visiter la première Région militaire et d'inaugurer de nouvelles installations et infrastructures sanitaires, à l'image de l'Hôpital militaire universitaire régional mixte de Blida, ainsi que plusieurs nouveaux services médicaux au sein de l'Hôpital Central de l'Armée », a indiqué le Général d'Armée. « A l'occasion de cette honorable commémoration nationale, nous devons nous inspirer de la sincérité et du dévouement de ces femmes et ces hommes courageux qui ont façonné la gloire et la fierté de l'Algérie, et de nous en inspirer, en tant qu'Algériens loyaux, pour élever notre travail vers les plus hauts niveaux de perfection, de professionnalisme et de dévouement », a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné que « ces réalisations témoignent de la détermination sans faille qui pousse le Haut Commandement à continuer d'adapter le système de santé militaire aux nouvelles exigences du Corps de bataille et aux défis sanitaires émergents ». **R.N.**

ÉDITORIAL l'EXPRESS

Révolution

■ Par Youcef S.

Le secteur de l'énergie opère sa transformation, comme en témoignent les résultats positifs présentés par le ministre. Le pays se trouve ainsi à un tournant historique de son développement énergétique. Grâce à l'action déterminée de l'État et à l'engagement de la Sonelgaz, il a réalisé des progrès considérables en matière d'accès à l'électricité et au gaz, touchant désormais plus de 12,5 millions de foyers pour l'électricité et 8,2 millions pour le gaz, y compris dans les zones les plus isolées et difficiles d'accès. Cet effort illustre la volonté de l'Etat de faire de l'énergie un levier de modernisation, de cohésion nationale et d'inclusion sociale. Mais le pays ne se limite pas à couvrir ses besoins actuels. Elle prépare activement son avenir énergétique, en misant sur les énergies renouvelables, l'innovation et la transition durable. La première phase du programme national d'énergies renouvelables, visant 15 000 mégawatts d'ici 2035, est déjà en cours, avec 3 200 mégawatts en développement dans 14 wilayas. Solaire, éolien, électrification des zones isolées, hydrogène et nucléaire : le pays construit une stratégie diversifiée pour sécuriser son approvisionnement, réduire son empreinte carbone et se positionner comme un acteur majeur de l'énergie en Afrique et dans la région méditerranéenne. L'État agit également pour soutenir le secteur productif et renforcer la sécurité alimentaire. Plus de 100 000 projets agricoles ont été raccordés au réseau énergétique, cinq usines de dessalement d'eau de mer bénéficieront prochainement d'une alimentation fiable en électricité, et de nouvelles usines sont en préparation. La modernisation des infrastructures se traduit également par 1 000 bornes de recharge pour véhicules électriques installées à travers le pays et 17 millions de détecteurs de monoxyde de carbone distribués dans les foyers, garantissant sécurité et confort pour tous. Cet effort global témoigne d'une vision ambitieuse où l'énergie devient un moteur de développement, un outil de justice sociale et un levier pour un pays moderne, durable et résolument tournée vers l'avenir. La trajectoire engagée montre que l'Etat n'investit pas seulement dans des infrastructures, mais dans un véritable modèle énergétique, capable de soutenir la croissance, de stimuler l'innovation et de renforcer son rôle stratégique sur le continent africain et au-delà. **Y.S.**

37 ans d'engagement

La proclamation de l'État palestinien reste un tournant historique

L'ambassade de Palestine en Algérie a qualifié, hier, la proclamation de l'État de Palestine depuis Alger en 1988 de « tournant historique » ayant remis la cause palestinienne au centre de la scène internationale. Dans un communiqué publié à l'occasion du 37e anniversaire de cette proclamation, l'ambassade rappelle que « le peuple palestinien célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la déclaration historique d'indépendance de l'État de Palestine, lue par le défunt leader Yasser Arafat depuis l'Algérie, terre bénie abreuvée du sang des martyrs, au terme de la 19e session du Conseil national palestinien ». L'ambassade souligne que « cette proclamation, fruit d'immenses sacrifices, a constitué un tournant historique qui a redonné à la cause palestinienne une visibilité mondiale ». Elle rappelle également que « l'Algérie fut le premier pays à reconnaître l'État de Palestine, suivie depuis par 160 pays ». Le communiqué revient sur les grandes étapes du parcours de

Le 37e anniversaire de la proclamation de l'État palestinien rappelle le rôle historique de l'Algérie, le premier pays à reconnaître l'État palestinien. Alger continue de défendre la cause palestinienne et de soutenir ses droits dans les forums internationaux.



lutte et de résistance du peuple palestinien, soulignant que la célébration de cet anniversaire intervient alors que « le peuple palestinien subit encore de graves exactions à Al-Qods, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, victime depuis plus de deux ans d'un génocide et d'un nettoyage ethnique ayant causé des milliers de morts, de blessés et de disparus ». Malgré ces terribles circonstances, « le peuple palestinien demeure courageux et résilient sur sa terre, réaffirmant au monde entier qu'il ne renoncera pas à ses droits nationaux reconnus par le droit international et qu'il poursuivra sa lutte pour l'établissement de l'État palestinien indépendant, avec Al-Qods comme capitale ». L'ambassade de Palestine a également exprimé sa gratitude au peuple, au gouvernement et au président algériens pour « leurs positions constantes et honorables en faveur des droits du peuple palestinien et de sa juste cause dans les instances internationales, notamment au Conseil de sécurité des Nations Unies ».

Y.B.

Dahou Ould Kablia témoigne : « Le MALG était un pilier discret mais décisif »

■ Par Hakim H.

À 92 ans, Dahou Ould Kablia, ancien ministre de l'Intérieur et président de l'Association des anciens membres du MALG, livre un regard critique sur cette institution clé de la guerre d'Indépendance algérienne, tout en réhabilitant la mémoire de son fondateur, Abdelhafid Boussouf. Dans un entretien à One TV, il dénonce « l'injustice » dont ce dernier et d'autres figures révolutionnaires ont été victimes, relégués aux marges de l'histoire officielle. Pour Ould Kablia, Abdelhafid Boussouf était « le moteur de la Révolution », un homme politique et stratège dont le rôle essentiel dans la lutte armée et l'organisation du renseignement a été occulté par la postérité. Il attribue cette marginalisation à certains dirigeants comme Houari Boumediene et Ahmed Ben Bella, arrivés au pouvoir dans des circonstances contestées et désireux de valoriser avant tout la résistance populaire, au détriment de l'élite politique du GPRA, souvent « blacklistée » selon lui. Créé en 1958, le MALG fut durant la guerre un pilier logistique indispensable autant dans le renseignement, les transmissions, le cheminement d'armes que dans la protection des frontières. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a donné naissance à la légende d'un « État dans l'État ». Pourtant, l'ancien ministre insiste pour distinguer le rôle politique personnel de Boussouf de la dimension strictement exécutive et clandestine du MALG, dont les membres « n'ont jamais pris part à des luttes politiques, ni pendant la guerre ni après. ». Selon Ould Kablia, Boussouf faisait partie de cette génération engagée qui avait transformé l'aspiration à l'indépendance en action concrète. Dirigeant des services viraux au sein d'un trio avec Krim Belkacem et Lakhdar Bentobbal, il a contribué à structurer la libération nationale. Ce trio fut accusé dans l'assassinat d'Abane Ramdane, une tragédie que Dahou Ould Kablia qualifie de « complexe » et « regrettable », propre aux tensions révolutionnaires. À l'indépendance, déçu par la dérive politique, Boussouf a choisi de se retirer, refusant de s'opposer frontalement aux nouveaux dirigeants, notamment face au pouvoir centralisé et au parti unique mis en place par Ben Bella et Boumediene. « Il ne voulait pas faire d'opposition, justifie l'ancien ministre, il s'est retiré sans entrer dans la politique de division. » Le MALG a ensuite évolué vers la Sécurité militaire et le DRS sous Kasdi Mer-

bah, avec un rôle désormais centré sur la protection du nouvel État et la prévention des troubles internes, selon Dahou Ould Kablia. Mais beaucoup des anciens agents du MALG ne se sont pas reconvertis, ne se sentant pas « agents par conviction » mais « par nécessité » pendant la guerre. L'ancien ministre regrette l'oubli grandissant qui touche aussi bien le GPRA que le MALG, soulignant qu'ils ne reçoivent pas l'attention qu'ils méritent, un silence symbolisé par l'absence de commémoration officielle du GPRA le 19 septembre dernier. Enfin, il revient sur la fin tragique d'Ahmed Medeghri, ancien camarade et ministre, suicidé en 1974 après des tensions avec Boumediene. Il rappelle que beaucoup des compagnons de route du pouvoir postindépendance ont fini par en être exclus, à l'exception notable d'Abdelaziz Bouteflika, « un joueur politique complexe » qui savait naviguer entre les factions de l'époque.

H.H.



Grâce à Boualem Sansal Alger ouvre la voie à un dialogue apaisé avec Paris

■ Par Younes B.

La grâce présidentielle accordée, début novembre, à Boualem Sansal a clos un dossier qui aura longtemps paralysé les relations entre Paris et Alger. Un geste unilatéral d'Alger, obtenu sous médiation allemande, que la présidence Tebboune présente comme une ouverture, mais aussi comme une invitation directe à la France à reprendre sa part dans l'effort diplomatique. Car, pour Alger, le blocage provenait moins du fond du dossier que du traitement politique dont il a fait l'objet à Paris, où la droite et l'extrême droite l'avaient érigé en symbole commode d'un rapport de force avec l'Algérie. Pendant de longs mois, la méthode défendue au ministère de l'Intérieur par Bruno Retailleau (nourrie de déclarations à tonalité martiale et d'une pression constante sur le dossier Sansal) a contribué à figer toute perspective de réchauffement bilatéral. À Alger, on estime que cette stratégie a fait perdre un temps précieux et a surtout donné une visibilité disproportionnée à une lecture idéologique des relations entre les deux pays. Désormais levé, ce verrou ouvre la voie à une séquence nouvelle, dont la balle est clairement dans le camp français. Depuis l'annonce de la grâce accordée à l'écrivain récemment naturalisé français, les responsables politiques français se sont appliqués à saluer ce qu'ils présentent comme un « geste d'humanité ». Le président Emmanuel Macron a été le premier à réagir, exprimant sa gratitude au président Tebboune et affirmant sa disponibilité pour reprendre un dialogue « sur l'ensemble des sujets d'intérêt commun ». Le déplacement du chef de l'État à Toulouse a offert le premier signe d'un changement de ton, après plusieurs mois de crispations et de silences embarrassés. Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a, lui aussi, souligné une « méthode faite de respect et de calme », une manière de se démarquer implicitement de la ligne défendue jusqu'alors par Bruno Retailleau. À l'Assemblée nationale, le message se voulait clair : la confrontation n'a produit aucun résultat et a même affaibli la position française. Le ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a salué une issue « diplomatique et humanitaire », en cohérence avec la prudence qu'a toujours affichée le Quai d'Orsay face à la tentation du bras de fer. Quant au ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, il a pris position avec une franchise inhabituelle, estimant qu'il était temps de « réengager le dialogue » et indiquant qu'un déplacement en Algérie était désormais une perspective « très probable ». Cette évolution du discours traduit un réalignement pragmatique. Les autorités françaises sont confrontées à un double constat, un recul significatif sur le marché algérien (autrefois territoire privilégié des entreprises françaises) et l'effondrement de la coopération sécuritaire, en particulier dans la lutte antiterroriste. Le patron de la DGSE lui-même a récemment admis que le niveau d'échanges opérationnels avec Alger était au plus bas, au moment même où la situation au Sahel se dégrade et où la menace sur les sols français demeure élevée. Pour Paris, privilégier l'affrontement a donc montré ses limites. Pour Alger, la ligne n'a jamais varié, le dialogue est possible, pour peu que la relation soit fondée sur le respect mutuel et le traitement d'État à État. Les autorités algériennes rappellent régulièrement que leurs attentes sont connues et constantes, mise à plat des contentieux mémoriels, reconnaissance des crimes coloniaux, règlement des questions liées aux essais nucléaires dans le Sahara, et une coopération débarrassée des injonctions et des arrière-pensées électoralistes françaises. La prochaine rencontre possible entre les présidents Tebboune et Macron, en marge du G20 prévu en Afrique du Sud, pourrait constituer un moment charnière. Alger estime avoir fait un geste fort, ouvrant une fenêtre diplomatique. Il revient désormais à Paris de transformer des déclarations promises au dialogue en actes concrets. Le dossier Sansal aura ainsi agi comme un révélateur, il a montré combien les relations bilatérales pouvaient être parasitées par les surenchères françaises. La grâce accordée par Alger, elle, rappelle que le pays demeure disponible pour réengager une relation apaisée, à condition que Paris accepte enfin d'abandonner la logique du bras de fer au profit d'un partenariat lucide et respectueux.

Y.B.

Aït Messaoudene :

« Santé et environnement sont désormais indissociables »

La santé place l'environnement au centre de ses priorités. En ouvrant le 3^e Congrès de la Société algérienne de pneumologie, le ministre Mohamed Seddik Aït Messaoudene a mis en garde contre l'impact croissant des facteurs environnementaux sur la santé respiratoire et appelé à intensifier prévention, recherche et contrôle de la qualité de l'air.



■ Par Merim Ka

Dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère de la Santé, M. Khalil Reda Hadj Mati, à l'ouverture du 3^e Congrès de la Société algérienne de pneumologie (SAP), jumelé au premier Congrès de la Ligue arabe des pneumologues, M. Aït Messaoudene a souligné que « la politique de santé publique intègre désormais

la surveillance épidémiologique des maladies respiratoires liées à l'environnement, car la santé et l'environnement sont aujourd'hui indissociables dans une politique nationale visant à atteindre le développement durable ». Saluant le choix du slogan retenu pour ce 3^e Congrès de la SAP, à savoir « Environnement et poumon », le ministre a mis en avant « l'importance de ce thème au moment où les défis environnementaux se multiplient avec des effets de plus en plus délétères sur la santé

respiratoire », estimant que « la lutte contre les pathologies respiratoires d'origine environnementale repose avant tout sur la prévention et la sensibilisation, et ce, à travers l'encouragement des modes de vie sains, la réduction du tabagisme et le renforcement de la sécurité en milieux professionnels ».

Il a, dans ce cadre, réaffirmé « le soutien constant du ministère à la recherche scientifique, à travers le renforcement des centres d'exploration fonctionnelle respiratoire, la consolidation de la coopération intersectorielle pour le contrôle de la qualité de l'air et le développement de programmes de sensibilisation et de prévention destinés à la population ».

Après avoir pris la présidence de la Ligue arabe des pneumologues, le président de la SAP, Pr Merzak Gharnaout, a indiqué que le 3^e Congrès de la SAP, jumelé au 1^{er} Congrès de la Ligue arabe des pneumologues, rassemblait des experts algériens, arabes et européens pour examiner l'impact des facteurs environnementaux sur la santé respiratoire et échanger les dernières études et expériences scientifiques en matière de prévention, de diagnostic et de traitement. Ces deux événements sont axés sur l'impact du changement climatique et de la pollution environnementale sur la santé respiratoire, ainsi que sur l'importance d'établir une vision arabe commune pour atténuer les répercussions de ce phénomène sur les citoyens, a-t-il dit. Pour sa part, le Secrétaire général de la Ligue arabe des pneumologues, Dr Mohammad Hasan Altarawneh, a souligné le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien à la recherche scientifique et le développement des systèmes de santé arabes. Le 1^{er} Congrès de la Ligue arabe des pneumologues se veut « une plateforme pour unifier les efforts médicaux arabes face aux défis sanitaires croissants engendrés par le changement climatique », a-t-il dit. De son côté, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a mis en avant l'importance majeure que revêt cette double rencontre, qui permet de présenter les expériences algériennes, arabes et même européennes en matière de lutte contre les maladies thoraciques. Ces deux événements, auxquels ont pris part des instances médicales internationales, dont la Société thoracique américaine (ATS), la Société européenne de pneumologie (ERS) et la Société africaine de pneumologie de langue française (SAPLF), devraient déboucher sur d'importantes recommandations pour une santé publique durable. A cette occasion, trois médecins spécialistes ayant rendu d'éminents services au secteur de la santé ont été honorés. Il s'agit du Pr Ardjoun, du Pr Yahia Berrabah et de la défunte Khadidja Ali Kacem, à titre posthume.

M. Ka

Accidents de la route

9 morts et 465 blessés en 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 465 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj avec 4 personnes décédées et 2 autres blessées, suite à 3 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les services de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de trois incendies urbains et divers dans les wilayas d'Adrar, Djelfa et Annaba, où ils ont prodigué les soins de première urgence à huit personnes incommodées par la fumée, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une armoire de compteurs électriques dans un immeuble à la cité Nakhile (commune d'Annaba). Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 21 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leur domicile, dans les wilayas d'Annaba (15 personnes), Relizane (3 personnes) et Saïda (3 personnes).

Concernant les opérations de lutte contre les incendies de forêt, maquis et broussailles, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 76 incendies du couvert végétal au niveau des wilayas de Tipaza, Chlef, Béjaïa, Blida, Bouira, Tébessa, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Médéa, Boumerdès, Souk Ahras, Mila et Aïn Defla, où « d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour circonscrire les flammes favorisées par des vents forts et un terrain accidenté ».

A cet égard, « un plan d'intervention a été activé, sous le commandement du Directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlef, et des cadres centraux de la Direction générale, pour faire face aux différents départs de feu, appuyé par les moyens aériens dans certaines zones touchées par les foyers », indique la même source, soulignant que « les efforts déployés ont permis de maîtriser et d'éteindre les différents incendies ».

Enseignement supérieur

23 labels de projet innovant attribués au cours de cette semaine

Vingt-trois labels de projet innovant ont été attribués, au cours de cette semaine, à des étudiants issus de différentes universités du pays, dans le cadre de la démarche visant à atteindre 20.000 start-up et micro-entreprises, a indiqué, vendredi, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les projets ayant obtenu ce label au cours de cette période proviennent des universités des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), d'Oum El Bouaghi, de Tizi Ouzou, de Blida 2, de Djelfa, de Tiaret, des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO) et de Sidi Bel-Abbès, ainsi que de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Kouba et de l'Ecole nationale supérieure de Management (ENSM). Des projets d'étudiants des universités de Mila, Médéa, Relizane, Sétif 1 Ferhat-Abbas, Batna 2 et Chlef ont également obtenu ce label. Dans le but de stimuler l'esprit de compétitivité et de renforcer le rôle économique de l'université, le ministère avait annoncé précédemment le lancement du challenge national « Proto Market » visant à « transformer les idées innovantes des universitaires en prototypes commercialisables, puis en start-up », conformément aux engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, prévoyant la création de 20.000 start-up à l'horizon 2029.

Pôle scientifique et technologique de Sidi Abdellah

Des contrats d'emploi direct pour 157 étudiants

Un total de 157 étudiants répartis sur l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (EN-SIA) ainsi que des mathématiques implantées à Sidi Abdellah bénéficieront de contrats de travail direct après l'obtention de leur diplôme, dans différentes entreprises économiques. Ces projets de contrats d'embauche devraient, selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, contribuer à « la stabilité de cette élite et renforcer sa contribution à l'économie du savoir et au service de la société ».

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a supervisé hier l'ouverture du Salon des offres d'emploi, au profit des diplômés du pôle scientifique et technologique Chahid Abdelhafid-Ihdaden de la Nouvelle Ville de Sidi Abdellah. M. Baddari a, à l'occasion, fait savoir que les diplômés de la promotion 2026 de l'ENSIA et de celle des mathématiques bénéficieront de contrats d'emploi direct. Il s'agit, selon le ministre de tutelle, de 157 étudiants, dont 107 de l'ENSIA et 50 de l'Ecole nationale supérieure des maths qui bénéficieront de contrats de travail direct après l'obtention de leur diplôme, dans différentes entreprises économiques,

a précisé M. Baddari. Une mesure visant à rapprocher l'université du marché du travail et à offrir aux jeunes compétences des débouchés réels dans des secteurs stratégiques. Cette initiative témoigne par ailleurs de l'engagement du ministère à favoriser l'employabilité des jeunes diplômés et à répondre aux besoins des entreprises algériennes en matière de compétences pointues. L'objectif est de créer un écosystème favorable à l'innovation et au développement technologique. Accompagné du ministre des Postes et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, M. Baddari a précisé que le but derrière ces projets de contrats d'embauche est « de diversifier et moderniser l'économie nationale et de créer un environnement propice à l'innovation ». Cette initiative, a-t-il ajouté, devrait contribuer à « la stabilité de cette élite et à renforcer sa contribution à l'économie du savoir et au service de la société », sachant que les autorités compétentes aspirent à réduire, notamment, la fuite des « compétences spécialisées ».

En ce qui concerne le « Salon des offres d'emploi », le ministre a souligné que de tels événements ont pour but de « relier le domaine de l'intelligence artificielle et des mathématiques

aux acteurs économiques, et de renforcer le rendement de l'investissement dans les compétences ».

Pour leur part, les étudiants présents au salon ont salué cette initiative, la considérant comme une opportunité de découvrir les offres et exigences du marché du travail, facilitant ainsi leurs stages et les rapprochant de l'emploi, tout en leur permettant de se renseigner sur la situation de leurs spécialités dans les diverses institutions. De nombreux représentants des institutions participantes ont, de leur côté, souligné que les spécialités en mathématiques et en intelligence artificielle sont intégrées dans tous les secteurs, et que se rapprocher de leurs diplômés offre une opportunité de les intégrer dans les institutions nationales. Il y a lieu de rappeler que la veille de la rentrée universitaire, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé hier que 13% des nouveaux bacheliers bénéficieront de contrats de travail directement après l'obtention de leur diplôme, dans les secteurs de l'Education nationale et de la Santé. Un tournant dans la politique universitaire qui cherche désormais à « connecter l'université à son environnement socioéconomique ».

ALGÉRIE TÉLÉCOM:

Régularisation de la situation des abonnés

L'entreprise Algérie Télécom" a invité les abonnés ayant des factures téléphoniques impayées, à régulariser la situation de leurs créances dans les meilleurs délais, afin d'éviter toute interruption provisoire du service, et ce à partir de samedi, indique, jeudi, un communiqué de l'entreprise. Les concernés peuvent régler leurs factures téléphoniques facilement, sans avoir besoin du numéro de facture ni de se déplacer, et ce grâce au service du e-paiement accessible via le lien suivant: "https://paiement.at.dz/AR/index.php?p=dette_paiement", précise le communiqué. Le règlement des factures peut se faire également par différents moyens tels que l'application "My Idoom" d'Algérie Télécom, "Espace Client", la plateforme de e-paiement d'Algérie Télécom ainsi que les applications "BaridiMob" et "Wimpay", ou encore au niveau des agences commerciales de l'entreprise. Algérie Télécom rappelle que son service client reste à disposition pour toute demande de renseignements, via ses comptes sur les réseaux sociaux ou le numéro 12, conclut la même source.

Saisie de 3 kg de kif traité et 570 millions de centimes à Tizi Ouzou

Près de 3 kg de kif traité, 185 capsules de psychotropes et 570 millions de centimes tel est le butin saisi lors d'une opération policière dans la wilaya de Tizi Ouzou. «Les investigations de terrain ont permis d'identifier et d'arrêter les suspects, et de saisir 2 kg et 757 grammes de kif traité, 185 capsules de substances psychotropes, 570 millions de centimes produits de leurs activités illicites ainsi qu'une voiture de tourisme utilisé dans ce trafic», révèle un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Poursuivant leur lutte implacable contre les crimes et délits, notamment le trafic de drogue, les éléments de la brigade de recherches et d'interventions (BRI) relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 05 éléments. «Ce réseau était spécialisé dans le trafic de stupéfiants. L'opération, menée en coordination avec le parquet, a fait suite à un renseignement reçu par la police concernant des individus impliqués dans le trafic de stupéfiants. les mis en cause ont été déférés par devant le Parquet de Tizi Ouzou», a-t-on précisé.

ALGER

10^{ème} édition du Salon ALGEST

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Industrie, la 10ème édition du salon ALGEST qui se tiendra, du 17 au 20 novembre à la safex d'Alger, sous le signe du renouveau notamment en ce qui concerne l'environnement technique et technologique du secteur industriel, ainsi que la relance par les pouvoirs publics de grands projets structurants touchant aux secteurs du transport (chemin du fer), de l'hydraulique (dessalement d'eau de Mer) et des énergies renouvelables (photovoltaïques et éoliens).

Par : Ines B

Selon un communiqué des organisateurs, entre autres la bourse algérienne de la sous-traitance (BASTP), ces secteurs, ajoutés aux secteurs traditionnels portant sur la manufacture et l'énergie, sont de nature à assurer le développement d'un tissu industriel de PME dense et performant sans lequel la relance d'un secteur national industriel intégré et optimisé, capable de s'insérer de façon dynamique dans les nouvelles chaînes de valeurs mondiales, ne serait pas possible. Conscients de cet enjeu majeur de développement intégré pour l'industrie nationale, les organisateurs du salon ont décidé pour cette 15ème année d'existence du salon et sa 10ème édition, dans le cadre des objectifs tracés par les pouvoirs publics, de mettre en avant les principaux axes suivants, dont l'objectif est de permettre à ALGEST'2025 de jouer pleinement son rôle de rapprochement des grands donneurs d'ordres et des receveurs d'ordres. Il s'agit



du renforcement de la présence des secteurs manufacturier et de l'énergie, principaux pourvoyeurs de sous-traitance en Algérie, la mise en évidence des secteurs émergents, en accord avec les politiques de développement actuelles, qui joueront un rôle d'entraînement du tissu industriel, l'industrie du véhicule, notamment automobile constitue un enjeu de développement industriel de la fabrication de pièces de rechange et composants aux standards mondiaux. Il est question notamment de la maintenance industrielle, notamment dans ses aspects

de régénération et de développement durable, qui sera au centre des préoccupations des principaux exposants, en relation avec le projet sur l'Économie circulaire (SENEC), conduit par le Ministère de L'Industrie avec l'assistance du programme allemand GIZ. Aussi, la recherche-développement ainsi que l'innovation et de façon plus générale l'industrie 4.0, à travers l'agence de valorisation des résultats de la recherche « ANVREDET » et les startups, auront un espace dédié, favorisant ainsi les liens entre le monde scientifique, technique et les

entreprises industrielles. L'internationalisation du salon ALGEST avec une présence accrue d'entreprises étrangères, mettra en avant l'intérêt de partenariats entre ces dernières et les entreprises algériennes. Ces partenariats sont un catalyseur essentiel pour l'ouverture du tissu industriel national et l'acquisition des technologies et de savoir-faire. Des conférences thématiques abordent les sujets d'actualité [développement technologique, maintenance industrielle, innovation....] et permettront d'échanger les points de vue autour de l'accélération du développement technologique, caractéristique de la phase actuelle du développement industriel. Enfin, un espace sera dédié aux rencontres d'affaires B2B, entre les chefs d'entreprises tous secteurs confondus, permettant ainsi d'entamer de nouvelles relations ou bien de poursuivre l'examen des opportunités déjà en cours de discussion.

Inès B.

"AM BEST"

Notations internationales satisfaisantes de la SAA

La Société nationale d'assurance (SAA) a annoncé, jeudi, avoir obtenu de l'agence de notation internationale "AM Best", des notations "satisfaisantes" sur sa solidité financière et de crédit, assorties de perspectives stables. "L'Agence internationale AM Best, spécialisée dans la notation des sociétés d'assurance et de réassurance, a dans son communiqué de presse du 10 novembre 2025, affirmé la notation de solidité financière B (Bonne) et la notation de crédit émetteur à long terme « bb+ » (Bonne) de la Société nationale d'assurance (SAA)", a-t-elle indiqué

dans un communiqué. L'agence AM Best a attribué également à la SAA la notation "Exceptionnelle" à l'échelle nationale (NSR) algérienne "aaa.DZ", avec la perspective stable, a précisé la SAA en notant qu'elle est "la première compagnie d'assurance à être noté dans cette catégorie en Algérie". Ces notations reflètent, "la force bilancière de la SAA, qualifiée de très solide par l'agence, ainsi que sa performance opérationnelle satisfaisante et son profil d'affaires neutre (équilibré)", a ajouté la compagnie. L'évaluation a tenu compte, aussi, des "bons niveaux

de liquidité de la société, soutenus par d'importants avoirs en trésorerie et en obligations d'Etat (environ 65 % du total des investissements), qui se sont traduits par un ratio des actifs liquides sur le passif total de 107% à la fin de l'exercice 2024". La SAA a réalisé un chiffre d'affaires de 33 milliards DA (235 millions USD) en 2024, avec une part de marché estimée à plus de 20% et dispose d'une position de leader sur le segment de l'assurance automobile, ainsi que des positions solides dans les segments des risques commerciaux, souligne la même source.

CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

Mise en valeur des capacités de l'Algérie

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a souligné, jeudi à Alger, l'importance de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale des médicaments et des technologies de santé en Afrique, qui abritera l'Algérie fin novembre, d'autant plus qu'elle permettra d'aboutir à une feuille de route continentale pour renforcer la production pharmaceutique, et de mettre en valeur les capacités de l'Algérie dans ce domaine, laquelle regroupe plus du quart des usines de médicaments opérant sur le continent.

Lors d'une conférence de presse sur cet événement africain, prévu du 27 au 29 novembre au Centre international de conférences "Abdelatif-Rahal", sous le thème "Une industrie pharmaceutique locale pour une Afrique intégrée et forte",

le ministre a précisé que la rencontre vise à élaborer une feuille de route commune pour promouvoir la production locale de médicaments en Afrique, et mettre en avant les capacités de l'Algérie dans ce domaine et les opportunités d'exportation vers les pays du continent. Rappelant les étapes franchies par le pays dans l'industrie pharmaceutique, M. Kouidri a fait savoir que l'Algérie abrite 27% des usines de médicaments du continent africain, soit 250 unités de production sur un total de 650, et couvre 82% de ses besoins nationaux en médicaments grâce à la production locale, affichant la volonté de l'Algérie de partager son expertise et son savoir-faire avec les autres pays africains. Cet événement continental, qui sera organisé en coordination avec l'Orga-

nisation mondiale de la santé (OMS) et avec l'appui de partenaires régionaux et internationaux, réunira les ministres africains de la Santé, de l'Industrie et du Commerce, ainsi que des représentants d'organisations internationales et régionales, d'institutions financières, du secteur privé et d'organismes scientifiques, afin de débattre de plusieurs thématiques stratégiques. L'Algérie, un modèle continental en matière d'investissement pharmaceutique. De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phanuel Habimana, a affirmé que la tenue de cette conférence constitue un défi stratégique majeur pour l'Afrique et une étape vers la réalisation de la souveraineté sanitaire, à travers l'établissement d'une industrie pharmaceutique locale forte et durable.

ENERGIE

Entretiens algéro-allemands à Berlin

Une délégation algérienne représentant les secteurs des Hydrocarbures, des Mines, de l'Energie et des Énergies renouvelables a mené, jeudi à Berlin (Allemagne), des discussions avec le secrétaire d'Etat au ministère fédéral allemand de l'Economie et de l'Energie, Frank Wetzel, sur les voies et moyens de renforcer la coopération dans les domaines énergétiques, notamment l'hydrogène et les énergies propres, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. La délégation algérienne participant à ces entretiens tenus en marge de la réunion internationale consacrée à la présentation de l'état d'avancement des travaux du projet de l'Alliance Algérie-Europe pour l'hydrogène vert (ALTEH2A) ainsi que du corridor sud de l'hydrogène "South2 Corridor", est composée du PDG du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, du secrétaire général du ministère des Hydrocarbures et des Mines, Miloud Medjelled, ainsi que de représentants des groupes Sonatrach et Sonelgaz. Lors de ces entretiens, les deux parties ont abordé l'état et les perspectives de la coopération entre l'Algérie et l'Allemagne dans le domaine de l'énergie, notamment dans le cadre du partenariat stratégique unissant les deux pays, réaffirmant la volonté commune de renforcer cette coopération, à travers l'exécution de projets concrets dans les domaines économique et énergétique, notamment l'hydrogène et les énergies propres, précise la même source. A ce titre, les deux parties se sont félicitées du niveau de la coopération existant entre le groupe Sonatrach et les sociétés allemandes, telles que la société VNG et d'autres entreprises, ainsi que des résultats réalisés dans les projets de coopération énergétique, soulignant "l'importance d'élargir cette coopération aux domaines de la formation, de l'assistance technique et du renforcement des capacités, à même de favoriser le transfert des connaissances et le développement des technologies modernes, au service de la transition énergétique et du développement durable". L'importance d'approfondir la coopération algéro-allemande dans le domaine des nouvelles technologies et des énergies renouvelables a été soulignée, ainsi que la volonté de l'Algérie de renforcer son partenariat avec l'Allemagne, à travers des projets concrets et innovants, aux mieux des intérêts communs et à même de contribuer au développement durable et de renforcer la transition énergétique. Lors de cette rencontre, les opportunités de partenariats mutuellement bénéfiques ont été examinées, notamment dans les domaines d'application des techniques à faible empreinte carbone en vue de limiter les émissions dans le secteur gazier ainsi que dans le développement, le transport et la commercialisation de l'hydrogène vert. Les discussions ont également porté sur le programme national de production de 15.000 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque à l'horizon 2035, supervisé par le groupe Sonelgaz et son rôle central dans le soutien à la transition énergétique nationale, conclut la même source.

HOUARI TIGHARSI :
" Sonatrach est l'une des compagnies pétrolières les plus importantes au monde "

L'économiste Houari Tigharsi a classé Sonatrach parmi les compagnies pétrolières les plus importantes au monde, grâce à son recours à ses propres capacités d'exploration et à sa stratégie diversifiée d'attraction des investissements. Il a salué les récentes recherches de l'entreprise, qui ont abouti à 13 nouvelles découvertes.

Par : Inès B.

Intervenant jeudi à l'émission « Économie multimédia », M. Tigharsi a ajouté que Sonatrach se concentre actuellement sur le renforcement de ses activités d'exploration, de production et de distribution, ainsi que sur sa collaboration avec les entreprises chargées du transport des produits pétroliers. Dans le même contexte, il a révélé que l'Algérie détient désormais 35 % du marché manufacturier, avec des investissements dépassant 48 milliards de dollars. Il a considéré l'augmentation de 4 000 barils par jour du quota de production algérien au sein de l'OPEP comme un indicateur positif, gage de stabilité. Il a également souligné le potentiel important de l'Algérie dans les domaines des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, ce qui dynamise le marché intérieur et ouvre la voie à des partenariats avec l'Union européenne dans ce secteur énergétique. Concernant la question des émissions de gaz et de leurs effets secondaires, il a expliqué que l'Algérie s'efforce de réduire ce phénomène en adoptant des technologies modernes dans ce domaine. Notons qu'en 2025, Sonatrach a réali-



sé plusieurs exploits importants, notamment 13 nouvelles découvertes pétrolières entre janvier et août. La société a également augmenté ses activités de forage, mené des investissements stratégiques et signé des

contrats pour le développement du secteur. Le groupe a aussi participé à des forums internationaux pour discuter de la transition énergétique et de l'hydrogène. Sonatrach a réalisé 13 nouvelles découvertes pétrolières entre jan-

vier et août 2025, grâce à des levés sismiques 2D et 3D. Plus de 466 156 mètres de forage ont été réalisés entre janvier et août 2025, ce qui représente une hausse de 15 % par rapport à 2024. 142 puits ont été creusés durant cette période. Le plan de développement pour la période 2025-2029 prévoit des investissements de 60 milliards de dollars. Aussi un protocole d'accord a été signé avec SINOPEC pour l'exploration et l'exploitation du périmètre de Hassi Berkane Nord, selon un contrat signé en février 2025 et trois contrats ont été signés avec des entreprises nationales pour la réhabilitation et l'expansion du réseau de transport par canalisation. Sonatrach participe activement au développement de projets liés à l'hydrogène, comme en témoigne sa participation au Sommet mondial de l'hydrogène à Rotterdam en mai 2025. Des projets de réduction de l'empreinte carbone et de développement des énergies renouvelables sont également en cours.

Inès B.

SECTEUR DU RECYCLAGE DES DÉCHETS
Près de 20.000 opérateurs actifs

Le nombre d'entreprises opérant dans le secteur du recyclage des déchets est passé à près de 20.000 opérateurs, a indiqué jeudi à Alger la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Amel Abdellatif, selon l'APS. Animant une conférence de presse à l'issue de la cérémonie d'ouverture de la 9e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets (REVADE) au Palais des expositions des Pins maritimes, avec la participation d'environ 100 exposants, Mme Abdellatif a précisé que le nombre d'entreprises opérant dans ce secteur inscrites au Centre national du registre du commerce (CNRC) est passé de 14.229 en 2020 à 19.469 aujourd'hui, ce qui "réflète l'intérêt croissant pour ce domaine", a-t-elle dit. La cérémonie d'ouverture de cette édition s'est déroulée en présence des ministres de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, de la Communication, Zoheir Bouama, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, ainsi que du ministre somalien de l'Elevage, des Forêts et des Pâturages, Hassan Hussein Mohamed, dont le pays est l'invité d'honneur. Etaient présents également à cette cérémonie, le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekache, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, des représentants d'entreprises, d'instances publiques et d'organi-

sations interprofessionnelles, ainsi que des ambassadeurs de pays africains. L'augmentation du nombre d'opérateurs actifs dans le secteur du recyclage des déchets est due à l'adhésion de la jeune génération à l'économie circulaire, et ce, grâce aux facilités accordées en matière de création de start-up et de micro-entreprises, ainsi qu'aux efforts des ministères du Commerce et de l'Environnement, de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et de l'Agence nationale de gestion des micros crédits (ANGEM), a soutenu Mme Abdellatif, ajoutant que l'adaptation des codes d'activités liés à ce domaine dans le registre du commerce pour répondre aux exigences de l'économie circulaire avait également grandement contribué à cette dynamique. La ministre a en outre souligné que cette édition favorise l'échange d'expériences et le développement de projets liés à l'économie circulaire, souhaitant qu'elle débouche sur des accords à même de stimuler l'investissement et d'encourager l'innovation en vue de bâtir une économie diversifiée, innovante, propre et durable. Pour sa part, Mme Krikou a qualifié ce salon de "tribune de sensibilisation à l'importance de la récupération et de la valorisation des déchets dans la protection de l'environnement, le renforcement de l'économie circulaire et la réalisation du développement durable", soulignant que "la coopération intersectorielle est nécessaire pour la promotion des techniques de valorisation et de recyclage". Elle a, dans ce cadre, réaffirmé la disponibilité de son département ministériel à assurer une coordination permanente avec les acteurs concernés (ministères et entreprises économiques) pour appuyer les initiatives novatrices dans ce domaine, mettre en place un écosystème national intégré de gestion des déchets basé sur la performance et l'innova-

tion et favoriser la coopération entre les secteurs public et privé, tout en promouvant les partenariats africains et internationaux. Pour sa part, M. Ouadah a souligné l'importance de recourir à l'innovation et aux technologies modernes dans le recyclage des déchets, permettant ainsi l'émergence de nombreuses start-up innovantes dans ce domaine, venant s'ajouter à des centaines de micro-entreprises, précisant que les déchets constituent désormais une ressource naturelle importante pouvant être utilisée dans plusieurs secteurs, notamment l'agriculture. Le salon, qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, prévoit l'organisation de conférences animées par des experts des domaines économique et environnemental et d'une exposition d'innovations technologiques dans le domaine du recyclage et de la récupération des déchets. Une convention de coopération a été signée, en marge du salon, entre l'entreprise Magros et l'Agence nationale des déchets (AND), visant à accompagner l'entreprise dans la collecte et le recyclage des déchets issus des fruits et légumes dans neuf (9) marchés de gros régionaux relevant de Magros. Ces déchets seront transformés en matières organiques de haute valeur destinées à soutenir le secteur agricole et à renforcer l'agriculture durable. En marge de cet événement, Mme Krikou, accompagnée de M. Rabehi et du ministre somalien, s'est rendue au parc de Oued Smar (Alger), où les trois responsables ont visité un musée retraçant l'histoire de cette ancienne décharge publique transformée en un grand parc urbain accueillant des visiteurs, après des travaux de réhabilitation. La délégation a également pris connaissance des principales réalisations et créations de la femme rurale dans la valorisation artisanale des déchets, avant de superviser une campagne symbolique de reboisement au niveau du parc.

SAIDA

Lancement des logements AADL en décembre

Le wali de Saïda a souligné que cette nouvelle tranche de logements AADL sera mise en chantier le mois prochain ajoutant que l'assiette foncière destinée à ce projet a été sélectionnée au niveau du nouvel pôle urbain d'Aïn Zarqa, situé à la sortie est de la ville de Saïda.

Les travaux de réalisation d'un quota de 2.000 logements en formule location-vente (AADL 3) seront lancés en décembre prochain dans la wilaya de Saïda, a annoncé mercredi dernier le wali de la wilaya, Amoumen Marmouri. Lors d'une visite d'inspection des projets d'habitat en cours de réalisation dans la zone d'Aïn Zarqa, à Saïda, le wali a souligné que cette nouvelle tranche de logements AADL sera mise en chantier le mois prochain. Il a indiqué que l'assiette foncière destinée à ce projet a été sélectionnée au niveau du nouvel pôle urbain d'Aïn Zarqa, situé à la sortie est de la ville de Saïda. Actuellement, a-t-il ajouté, les procédures administratives liées au lancement du projet sont en voie d'achèvement au niveau de la Direction du logement, soulignant que les autorités locales y accordent une grande importance. Par ailleurs, au cours du même mois de décembre, il sera procédé au lancement de l'étude technique relative à la réalisation d'une route de 9 km, reliant le site du projet à la route nationale RN n 92 (reliant les wilayas de Saïda



et d'El Bayadh), afin de faciliter la circulation et l'accès au futur quartier d'habitat. En inspectant les projets de logements publics locatifs (LPL), qui totalisent plus de 4.000 unités en cours de construction dans ce même pôle urbain, le wali a insisté sur l'accélération du rythme des travaux, notamment ceux liés aux aménagements extérieurs : réseaux d'eau

potable, d'assainissement, de gaz et d'électricité. M. Marmouri s'est également rendu sur le chantier d'un programme de 200 logements promotionnels aidés (LPA) dans le quartier Dahr Cheikh, au chef-lieu de wilaya, où le taux d'avancement des travaux a atteint 30%. Il a souligné la nécessité de livrer ces projets dans un délai maximal de 12 mois. Le wali a, par ailleurs,

visité deux projets d'infrastructures éducatives à Saïda, notamment la réalisation d'un nouveau lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, et d'un groupe scolaire pour le cycle primaire. Les deux chantiers connaissent une progression rapide, alors que ces établissements entreront en service dès la prochaine rentrée scolaire, selon le wali.

SKIKDA

RACCORDEMENT D'UN MILLIER DE FOYERS À L'ÉNERGIE

Des travaux destinés à raccorder quelque 1.000 foyers aux réseaux de l'électricité et du gaz ont récemment été lancés dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de distribution relevant du groupe Sonelgaz. La responsable de la communication de cette direction, Widad Kanouche, a déclaré à l'APS que ces projets « s'inscrivent dans le cadre des efforts continus de l'Etat visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à généraliser le raccordement aux réseaux énergétiques ». Il s'agit, a-t-elle précisé, du raccordement de 4 sites totalisant 906 foyers au réseau de distribution du gaz naturel gaz naturel et de 2 sites comprenant 90

foyers au réseau électrique. Elle a également détaillé que les projets de raccordement au réseau du gaz, entamés en octobre dernier, comprennent la mise en gaz de 404 foyers dans la zone de Beni Saïd (ouest de Skikda), avec mise en place d'un réseau de distribution long de 19,6 km, et de 200 foyers ruraux dans la région de Stiha, dans la daïra de Ramdane Djamel nécessitant la réalisation d'un réseau de distribution de 4,2 km. Les travaux restants du projet de raccordement de 115 foyers, à Ain Zouit centre au réseau du gaz naturel (réseau de 6 km) et de 147 foyers de la cité 19-Mars à Zerdaza (sud de Skikda), pour un réseau long de 2,34 km,

seront également parachevés, selon la même source. Des travaux portant sur le raccordement au réseau électrique ont également été lancés, notamment dans les régions de Dekiche-Rabah et de Ghamit (Emdjez Edchiche), et au groupement urbain des Frères Nacer, à Oued Lak-sab (Salah Bouchaour), au bénéfice de 90 foyers. Le financement de la plupart de ces projets est puisé du budget de la wilaya, selon la même source qui a annoncé que d'autres projets similaires seront « bientôt » lancés. Il convient de noter que le nombre total des clients de la direction de distribution est de l'ordre de 264.000 pour l'électricité et de 149.000 pour le gaz naturel.

OUM EL BOUAGHI : OUVERTURE DE 50 KM DE PISTES FORESTIÈRES

Pas moins de 50 kilomètres de pistes forestières ont été ouverts dans la wilaya d'Oum El Bouaghi depuis le début de l'année en cours 2025, a-t-on appris mercredi auprès de la Conservation locale des forêts. L'enveloppe financière octroyée à ces opérations d'ouverture de 50 km auxquels s'ajouteront 16 km à réceptionner avant fin 2025 a atteint 165 millions DA, a indiqué à

l'APS le chef du service de gestion des ressources, des études et des programmes de la Conservation des forêts, Nabil Afri. Ces pistes se répartissent sur les massifs forestiers des communes d'Ouled Hamla, Souk Naamane, Bellala, Meskiana, Oued Nini, Ain Kercha, F'kirina et Ain Fakroun, selon la même source. L'objectif de ces actions retenues au programme sectoriel 2025 est de

faciliter les opérations de gestion, de surveillance des infractions dans ces massifs outre les interventions de lutte contre les incendies, a relevé M. Afri. Au cours de l'année passée, 85 km de pistes forestières ont été ouverts dans la wilaya, a rappelé le même cadre qui a fait état du lancement prochain des opérations d'ouverture de 78 km de pistes.

CONSTANTINE

800 nouvelles entreprises artisanales

Au total, 799 nouvelles entreprises artisanales, toutes spécialités confondues, ont été créées, depuis début 2025, par le biais de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mercredi auprès de son directeur, Abdelghani Sifer. Le plus grand nombre de ces entreprises ayant été réalisées durant les dix (10) premiers mois de cette année, a concerné le secteur des services soit 363 entreprises, l'artisanat d'art (244), alors que 192 autres entreprises ont été recensées dans l'artisanat de production, a indiqué à l'APS le même responsable. Ces entreprises, dont la majorité a été enregistrée, dans les communes de Constantine, d'El Khroub, d'Ain Smara et de Hamma Bouziane, ont contribué à la création de 2073 nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes. Ce nombre d'entreprises a connu une hausse légère estimée à 7% par rapport à l'année 2024 marquée par la création de 756 entreprises, a affirmé, M. Sifer, notant que ce résultat s'explique par les efforts déployés par la CAM en matière d'intensification des actions de sensibilisation sur l'importance de plusieurs spécialités artisanales dans la lutte contre le chômage y compris celles menacées de disparition dont la vannerie, la poterie, tannerie traditionnelle et céramique d'art ainsi que l'organisation des sessions de formation sur divers métiers de l'artisanat à destination de jeunes. Pas moins de 21.377 artisans, tous domaines confondus, sont actuellement adhérents à la CAM de Constantine, a-t-on indiqué.

BLIDA

9.000 contrats de concession agricoles concrétisés

Quelque 8.983 contrats de concession ont été délivrés par l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya de Blida à des agriculteurs de différentes filières, depuis le lancement de l'opération en 2010, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme. « Avec un taux de réalisation de 98%, cette opération, initiée en 2010, est sur le point d'être achevée », a indiqué, à l'APS, le directeur de l'annexe de l'ONTA à Blida, Yacine Ouania, notant que ses services ont réceptionné 9.048 dossiers conformes, dont 8.983 ont été régularisés. L'étude des dossiers restants se poursuit, certains étant actuellement devant les instances judiciaires, en attendant les décisions de justice les concernant, a-t-il précisé, en outre. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la loi 10-03 du 15 août 2010, fixant les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat. Cette loi prévoit la transformation du droit de jouissance des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, auparavant limité à 99 ans, en un droit de concession fixé à 40 ans, renouvelable. Par ailleurs, et dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire ministérielle conjointe 02 du 1er juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat au titre de différentes formules de concession et d'exploitation, la wilaya recense 84 dossiers en suspens, dont 11 approuvés par la commission chargée de l'assainissement du foncier agricole, 52 rejetés, et 11 reportés, selon la même source.

Le diabète fait partie des maladies chroniques les plus répandues dans le monde, touchant environ 589 millions d'adultes de 20 à 79 ans, ce qui représente 11,1 % de la population mondiale. Ce chiffre pourrait dépasser les 853 millions (13 %) d'ici 2050. La prévention représente un défi majeur de santé publique. Adopter une alimentation équilibrée, pratiquer une activité physique régulière et maintenir un poids stable sont des mesures primordiales.

La Journée mondiale de lutte contre le diabète, célébrée le 14 novembre de chaque année, est l'occasion de sensibiliser sur cette pathologie souvent silencieuse. En effet, le diabète peut rester invisible pendant des années. Certains signes doivent pourtant alerter tels que soif excessive, urines fréquentes, sueurs, petits maux, fatigue persistante... Ces symptômes justifient un test », expliquent les experts. La fatigue extrême est liée au manque de glucose dans les cellules pour fournir de l'énergie. D'autres signes, plus discrets, peuvent également évoquer un déséquilibre glycémique : une vision floue, une augmentation de la faim ou, au contraire, une perte de poids involontaire, des plaies qui cicatrisent lentement, ou encore des infections répétées au niveau des gencives, de la peau, de la vessie ou des zones génitales. Des picotements ou des engourdissements des mains et des pieds peuvent aussi apparaître, traduisant une atteinte nerveuse débutante. Il faut savoir que « l'insuline est une hormone produite par le pancréas qui régule le taux de sucre dans le sang. Après un repas, elle permet au glucose d'entrer dans les cellules pour fournir de l'énergie ou être stocké pour renforcer l'immunité. Lorsque l'organisme manque d'insuline, généralement en cas de diabète de type 1, ou qu'elle agit moins efficacement, comme dans le diabète de type 2, le glucose s'accumule dans le sang. Si cette hypoglycémie persiste, elle peut entraîner des complications graves et parfois irréversibles. Il est donc important de détecter les signes du diabète pour agir vite et prescrire un traitement adapté », expliquent les experts. Et d'ajouter : « Les vaisseaux sanguins sont parmi les premiers touchés car l'excès durable de glucose fragilise les artères et favorise le développement de l'athérosclérose. Le diabète est donc l'une des causes majeures du risque élevé d'infarctus du myocarde et d'AVC. La maladie atteint également les petits vaisseaux, ce qui peut conduire à des complications dites microvasculaires : une perte de vision (rétinopathie diabétique), une atteinte des nerfs des pieds et des mains (neuropathie) et insuffisance rénale pouvant nécessiter une dialyse ou une greffe dans les cas les plus graves.

LE PRÉ-DIABÈTE PROGRESSE

Les spécialistes tirent la sonnette d'alarme



L'IMPORTANCE DE LA PRÉVENTION

Chez les personnes atteintes de diabète de type 1, une prédisposition auto-immune peut aussi favoriser l'apparition d'autres maladies, notamment celles qui concernent la thyroïde ou les maladies coéliquées. Cependant, une prise en charge adaptée et un bon contrôle de la glycémie permettent de réduire significativement ces risques. Chez l'enfant ou l'adolescent, l'apparition des symptômes peut être brutale : forte soif, urines abondantes, fatigue intense, vomissements. Il s'agit alors d'une urgence médicale. Le diagnostic du diabète repose principalement sur une mesure de la glycémie, réalisée à jeun lors d'une prise de sang. Une glycémie à jeun supérieure ou égale à 1,26 g/L à deux reprises confirme généralement le diagnostic. Si la mesure est effectuée dans la journée et qu'elle dépasse 2 g/L en présence de symptômes, cela peut également être révélateur. Un examen complémentaire, l'HbA1c (hémoglobine glyquée), permet d'évaluer l'équilibre glycémique sur les trois derniers mois : une valeur supérieure ou égale à 6,5 % indique un diabète. Il est important de consulter rapidement en cas de signes préoccupants car un diabète non diagnostiqué ou mal contrôlé peut entraîner des complications graves et parfois irréversibles. Un dépistage précoce permet d'agir tôt et de préserver sa santé.

ATTENTION AU PRÉ-DIABÈTE

Selon les experts, « le pré-diabète désigne une glycémie, c'est-à-dire un taux de sucre dans le sang, plus élevé que la normale, mais pas suffisamment pour poser un diagnostic de diabète. Les personnes qui vivent avec le pré-diabète ne développeront pas toutes le diabète de type 2, mais beaucoup en seront atteintes. Il s'agit en quelque sorte d'un signal d'alarme indi-

quant d'amorcer des changements d'habitudes de vie afin de prévenir, ou du moins, retarder l'apparition du diabète de type 2 ». Et d'ajouter : chez une personne pré-diabétique, il faut surveiller avec rigueur aussi bien sa glycémie que sa tension artérielle, son bilan lipidique ». Il est primordial de surveiller son alimentation pour limiter le pré-diabète de type 2 car le surpoids et l'obésité jouent un rôle essentiel dans l'incidence du diabète. La clé se trouve dans l'alimentation : limiter la consommation de sucres et de gras saturés, opter pour les bonnes graisses, les fibres et certaines épices comme la cannelle et le curcuma qui semblent faire baisser la glycémie. L'objectif est de retrouver une alimentation saine et équilibrée moins riche, moins grasse et plus variée. La règle de base est de prendre impérativement trois vrais repas dans la journée, sans grignotage ni goûter. En outre, le dîner doit être plus léger que le déjeuner. Il ne faut pas sauter le petit déjeuner. « La perte de 2 kilos par mois suffit et permet d'éviter l'effet yo-yo. Il est conseillé de supprimer les sucres rapides. Les boissons sucrées, sodas, bonbons, sucreries, miel et confitures sont à bannir, limitent les graisses et augmentent les apports en fibres, car elles diminuent l'absorption du sucre au niveau de l'intestin », recommandent les experts de santé. Le diabète fait partie des maladies chroniques les plus répandues dans le monde, touchant environ 589 millions d'adultes de 20 à 79 ans en 2024, ce qui représente 11,1 % de la population mondiale. Ce chiffre pourrait dépasser les 853 millions (13 %) d'ici 2050. La prévention représente un défi majeur de santé publique. Adopter une alimentation équilibrée, pratiquer une activité physique régulière et maintenir un poids stable sont des mesures primordiales.

A.B

SAIDA

Colloque international de chirurgie du cerveau

Les travaux d'un colloque international consacré à la chirurgie du cerveau et du système nerveux ont débuté vendredi soir dans la wilaya de Saïda, avec la participation de chirurgiens et de spécialistes algériens et d'autres venus de l'étranger. Le président de l'Association algérienne de chirurgie du cerveau et du système nerveux, le professeur Belbena Bachir, a expliqué que l'organisation de ce colloque international constituait une étape scientifique importante visant à échanger des expériences et des connaissances sur les dernières techniques utilisées dans ce domaine médical pointu, entre médecins algériens et leurs homologues de divers pays. Le conférencier a indiqué que cet événement scientifique offre un espace de discussion sur les développements récents en neurochirurgie, notamment en ce qui concerne les techniques chirurgicales de précision et le traitement des maladies cérébrales complexes. Il a, en outre, affirmé que le programme scientifique du colloque, comprenant des interventions et des ateliers de formation, contribuera à renforcer la formation médicale en neurochirurgie, en particulier pour les jeunes médecins, soutenant ainsi le développement de leurs compétences professionnelles. Pour sa part, le wali de Saïda, Amoumene Mermouri, présent à l'ouverture de l'événement, a considéré que ce colloque international représentait une occasion précieuse permettant aux spécialistes en chirurgie du cerveau et du système nerveux de suivre les dernières avancées scientifiques et technologiques, contribuant ainsi à améliorer la qualité des services de santé offerts aux citoyens. Le directeur de la santé de la wilaya de Saïda, Laamouri Nasreddine, a, lui, précisé que ces travaux visent à renforcer la communication scientifique entre spécialistes, en soulignant que la chirurgie du cerveau et du système nerveux est l'un des domaines les plus sensibles et précis, nécessitant un haut niveau de compétence scientifique et technique. Organisé sur deux jours par la Direction de la santé et de la population, en coordination avec l'Association algérienne de chirurgie du cerveau et du système nerveux, ce colloque porte le nom du regretté Dr Rahmouni-Djilali. Les participants abordent plusieurs sujets liés aux maladies neurologiques, tels que la neurochirurgie pédiatrique, la traumatologie nerveuse, les tumeurs et l'endoscopie. Les travaux du colloque se poursuivront samedi, avec une série de présentations scientifiques, notamment "Gestion d'un hématome récidivant extra-dural", "Traumatisme de la colonne cervicale supérieure", "Rôle de l'ouverture ventriculaire crânienne dans le traitement de l'hydrocéphalie chez le nourrisson", "Prise en charge des fractures basses du crâne", ainsi qu'une intervention sur "Le rôle de l'endoscopie dans le traitement des maladies de la moelle épinière". Des ateliers de formation présentant les dernières techniques chirurgicales seront également organisés, contribuant à améliorer la formation médicale des médecins, résidents et étudiants.

ÉTHIOPIE

Premier cas de virus Marburg

Le ministère éthiopien de la Santé a confirmé vendredi le premier cas de maladie à virus Marburg dans le pays, après l'infection d'un patient originaire de Jinka, dans le sud de l'Éthiopie. Dans la même zone, neuf autres personnes ont développé des symptômes compatibles avec une fièvre

hémorragique virale sévère, ont indiqué les autorités sanitaires. Des analyses sont en cours pour déterminer si ces cas sont liés au virus Marburg, tandis que des équipes locales mènent un suivi des contacts et renforcent la surveillance communautaire. Le virus Marburg, rare mais mortel, est similaire au virus Ebola et provoque fièvre,

vomissements, diarrhée et hémorragies. Il n'existe aucun vaccin homologué, ni traitement spécifique. L'apparition du virus en Éthiopie intervient après des flambées enregistrées dans plusieurs pays africains, dont l'Angola, la Guinée, le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie. Les autorités éthiopiennes ont appelé la population à éviter

tout contact avec des personnes présentant des saignements ou une fièvre inexplicable, et à ne manipuler les corps qu'en utilisant un équipement de protection adapté. Des équipes d'intervention rapide ont été déployées à Jinka afin de contenir toute propagation éventuelle du virus.

SOUDAN

La famine risque de s'étendre à 20 nouvelles zones

« La famine a été confirmée à El Fasher et à Kadugli, deux lieux coupés de toute aide », a déclaré le porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Vingt zones supplémentaires du Darfour et du Kordofan seraient alors touchées par la famine, y compris dans les localités rurales et les camps de déplacés. Par ailleurs, l'ONU ordonne une enquête sur les atrocités commises à El-Facher.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) alerte sur le niveau élevé d'insécurité alimentaire aiguë qui touche près de la moitié de la population au Soudan, affirmant que la famine risque de s'étendre à 20 nouvelles zones d'ici la fin de l'hiver. Alors que le Soudan est dans sa troisième année de conflit armé, le PAM précise que « plus de 21 millions de personnes, soit un peu moins de la moitié de la population est touchée par la famine ». Selon le Programme alimentaire, « des conditions de famine, soit le niveau le plus haut d'insécurité alimentaire, sont désormais observées à El Fasher et à Kadugli ». Le PAM prévoit une augmentation de la famine dès février 2026, en raison de la baisse anticipée des stocks alimentaires et la poursuite des combats. « Vingt zones supplémentaires du Darfour et du Kordofan seraient alors touchées par la famine, y compris



dans les localités rurales et les camps de déplacés », a-t-il averti. Pire encore, les zones frappées de famine sont les plus difficiles à atteindre pour les équipes humanitaires. Outre les questions d'accès, l'agence onusienne fait face à

des ruptures d'approvisionnement imminentes en raison de l'absence de financements. Elle demande 600 millions de dollars supplémentaires pour endiguer la propagation de la famine. En effet, « la famine a été confirmée à El Fasher et à

Kadugli, deux lieux coupés de toute aide », a déclaré jeudi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Par ailleurs, l'ONU a ordonné une enquête sur les atrocités commises à El-Facher. A l'issue d'une session extraordinaire du principal organe des Nations unies chargé des droits humains, convoquée d'urgence pour examiner "la situation des droits de l'homme" dans cette ville, le Conseil a adopté une résolution ordonnant à la mission indépendante d'établissement des faits de l'ONU sur le Soudan de mener l'enquête. La mission a été chargée de recenser toutes les violations du droit international commises par toutes les parties à El-Facher, théâtre de nombreuses exactions ces dernières semaines, mais aussi d'"identifier, lorsque cela est possible", les auteurs présumés afin de garantir qu'ils "répondent de leurs actes" devant la justice.

BURKINA FASO

Accord avec le FMI

Le Burkina Faso et le Fonds monétaire international (FMI) ont conclu un accord de financement d'environ 32,7 millions de dollars dans le cadre de la quatrième revue du programme appuyé par l'accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), a annoncé le FMI à l'issue d'une mission tenue du 29 octobre au 12 novembre 2025 à Ouagadougou, dans la capitale burkinabè. "Les autorités du Burkina Faso et les services du FMI sont parvenus à un accord au niveau des services sur les politiques économiques et financières pour l'achèvement de la quatrième revue du programme appuyé par l'accord au titre de la FEC, dont l'approbation par le conseil d'administration permettrait le décaissement d'environ [32,7] millions de dollars (24,1 millions de DTS), ce qui porterait le décaissement

total par le FMI au titre de la FEC à environ [130,8 millions de dollars] (96,3 millions de DTS)", a écrit le FMI dans un communiqué. Selon le communiqué, la récente flambée des prix internationaux de l'or et les réformes en cours dans le secteur redynamisent l'économie du Burkina Faso. "La croissance du PIB réel devrait atteindre 5 % en 2025 et rester solide en 2026. L'inflation, projetée à -0,5 % en moyenne en 2025 en raison d'une forte baisse des prix locaux des denrées alimentaires et de l'énergie, devrait devenir positive en 2026, mais rester inférieure au point médian de 2 % de la fourchette cible de la BCEAO. Les fortes exportations d'or devraient se traduire par un léger excédent de la balance courante en 2025 et à court terme", a déclaré Jaroslaw Wiczorek, chef de mission

du FMI pour le Burkina Faso. Il a soutenu que les autorités burkinabè ont enregistré de solides performances dans le cadre du programme FEC au premier semestre 2025, comme en témoigne le respect des critères de réalisation à fin juin 2025 relatifs au déficit budgétaire primaire et au financement intérieur net ainsi que de tous les objectifs indicatifs quantitatifs, sauf un. "Les autorités (burkinabè) ont également mis en œuvre des réformes qui ont permis au Burkina Faso de sortir de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI), ainsi que plusieurs repères structurels en faveur de la promotion de la bonne gouvernance et la transparence budgétaires, notamment l'adoption du plan d'action s'appuyant sur le diagnostic de gouvernance du FMI", a-t-il souligné.

NOUVELLE-CALÉDONIE

Le gouvernement français accusé de "passage en force"

Le Gouvernement français est accusé d'engager une nouvelle étape de "passage en force" en Nouvelle-Calédonie, après l'annonce par la ministre des Outre-mer de la tenue d'une "consultation citoyenne anticipée" sur l'avenir institutionnel du territoire, alors même que la révision constitutionnelle destinée à encadrer ce processus n'a pas encore été adoptée. Selon plusieurs voix opposées à l'exécutif, notamment La France Insoumise, cette consultation, qui devait avoir lieu après la réforme constitutionnelle afin d'en garantir la légitimité démocratique, serait utilisée comme un outil de contournement destiné à valider politiquement le projet de l'État sans attendre un accord global. Le parti de gauche estime que cette démarche revient à écarter de facto le FLNKS, acteur historique du processus de décolonisation depuis plus de 35 ans. Passer outre ce mouvement indépendantiste, affirme-t-il, revient à prendre le risque d'aggraver l'instabilité dans un archipel déjà traversé par des tensions politiques aiguës et meurtri par les violences de l'an dernier. L'annonce d'une consultation anticipée accentue encore ces inquiétudes, perçue comme une tentative de "dégel" du corps électoral ou de légitimation accélérée de choix institutionnels déjà contestés. Les opposants demandent l'organisation immédiate des élections provinciales, retardées à trois reprises, estimant que seule leur tenue rapide permettrait de rétablir un climat démocratique et de reprendre un dialogue sincère sur l'avenir du territoire. Ils appellent également le gouvernement à cesser toute marginalisation du FLNKS et à garantir un calendrier transparent. Signé le 12 juillet 2025 à Bougival, l'accord prévoit la création d'un "État de la Nouvelle-Calédonie" au sein de la République française, avec un transfert progressif de compétences, une nationalité calédonienne et la tenue d'élections provinciales repoussées à mi-2026.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le mandat de la Minusca prorogé

Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé de prolonger d'un an le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca). Adoptée jeudi à une large majorité de 14 voix pour et une abstention (celle des Etats-Unis), la résolution prolonge le mandat de la Minusca jusqu'au 15 novembre 2026. Lancée en 2014 à la suite d'un conflit interne, la mission avait pour objectif de restaurer la stabilité dans le pays. Dans un contexte où les Etats-Unis imposent des restrictions budgétaires à l'ONU, obligeant une réduction du nombre de Casques bleus dans le monde, le Conseil de sécurité a accepté une légère réduction du personnel de la Minusca, qui passera de 14400 à 14046 soldats. Cependant, il a insisté sur le fait que le nombre de troupes serait réévalué une fois le processus électoral de 2025-2026 achevé avec succès. Le Conseil a appelé à des discussions sur une réduction progressive de la mission et un transfert possible de ses responsabilités aux autorités centrafricaines. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, devra préparer un rapport en septembre 2026 sur les conditions de cette transition. Le pays se prépare à un quadruple scrutin (présidentiel, législatif, régional et municipal) prévu pour le 28 décembre prochain. L'ambassadeur centrafricain, Marius Aristide Hoja Nzessioué, a salué la prolongation de la mission. Il a précisé que son gouvernement préparait déjà un « retrait responsable » des Casques bleus, en fonction des réalités sur le terrain et des conditions de sécurité.

Inde

09 morts et 27 blessés dans une explosion

Neuf personnes ont été tuées et 27 autres blessées dans une explosion accidentelle survenue au poste de police de Nowgam, à Srinagar, dans la partie de Jammu-et-Cachemire administrée par l'Inde, ont indiqué des responsables samedi. La déflagration, survenue

vendredi soir, a été provoquée par l'instabilité de produits chimiques alors que les autorités analysaient un important stock d'explosifs saisis, selon l'agence Press Trust of India. Parmi les victimes figurent trois membres du laboratoire de criminalis-

tique, deux agents du département du revenu, deux photographes de la police, un officier de l'Agence nationale d'enquête et un tailleur. Les blessés ont été transportés à l'hôpital pour y recevoir des soins.

ARGENTINE

Plus de 20 blessé dans une explosion

Une forte explosion s'est produite vendredi sur une zone industrielle de la localité d'Ezeiza, au sud de la capitale argentine Buenos Aires, faisant au moins 22 blessés et provoquant un important incendie, selon les autorités.

La cause de la déflagration est pour le moment inconnue, selon M. Granados. "Nous essayons de contrôler (l'incendie) et de l'éteindre, mais nous n'y arrivons pas encore", a-t-il poursuivi. D'après les médias locaux, au moins cinq installa-

tions ont été touchées. Cette zone industrielle se situe près de l'aéroport international d'Ezeiza. La cause de la déflagration est pour le moment inconnue, selon Gaston Granados, le maire d'Ezeiza. clear dot gif

PRÉPARATION À LA COUPE ARABE FIFA 2025

Défaite instructive pour l'EN A'

Dans le cadre de sa préparation pour la Coupe arabe FIFA Qatar-2025, prévue du 1er au 18 décembre, l'équipe nationale A' s'est inclinée 3-2 vendredi au stade international du Caire face à l'Égypte. Un revers frustrant, d'autant que les Verts ont mené à deux reprises, mais riche en enseignements pour le sélectionneur Madjid Bougherra.

Par Marouane A.

Fidèle à son schéma en 4-3-3, Bougherra a aligné une équipe remaniée en défense avec le duo inédit Imad-Eddine Azzi- Mohamed Madani dans l'axe. Le milieu reposait sur la stabilité avec Mrezigue et Draoui, tandis que Boulbina, Deghmoum et Berkane animaient l'attaque. La grande nouveauté résidait dans la titularisation du meneur de jeu de la JS Kabylie, Riyad Boudebouz, absent du groupe national depuis 2018 et promu capitaine pour l'occasion. Les Algériens ont parfaitement débuté la rencontre, imposant leur rythme et se procurant plusieurs situations dangereuses. Boulbina a d'abord trouvé la transversale sur une inspiration de Mrezigue, avant d'ouvrir logiquement le score à la 31e minute, lancé en profondeur par Hamidi après une action construite avec patience. Mais l'Égypte a profité d'une fébrilité défensive pour revenir au score. Sur un centre anodin, un manque de coordination dans l'axe algérien a conduit Azzi à pousser involontairement le ballon dans ses propres filets (40e).

UN SECOND ACTE ANIMÉ... PUIS RENVERSÉ

Au retour des vestiaires, les Égyptiens ont accentué la pression, obligeant Chaâl à



s'interposer à plusieurs reprises. Le staff algérien a alors effectué des changements payants : Guitane et L'Ghoul ont dynamisé le jeu offensif. Ce dernier, entré à la place de Deghmoum, a redonné l'avantage aux Verts après une combinaison rapide impliquant Berkane et Guitane, conclue après deux tentatives par L'Ghoul (66e). L'apparition d'Islam Slimani à la 71e minute, sa première en sélection depuis la CAN-2024, a coïncidé avec un recul du bloc algérien. L'Égypte, plus fraîche physiquement et guidée par l'expérience d'El-Neny, a alors renversé la rencontre. D'abord grâce à une tête de Rajab Nabil sur un centre précis du capitaine égyptien (81e), puis à la 89e minute sur une action confuse conclue par Hossam Hassan, profitant d'un mauvais alignement défensif où Azzi a une nouvelle fois été pris à défaut.

UNE DÉFAITE QUI DOIT SERVIR

Malgré le revers, la prestation offensive, la qualité des transitions et les phases de possession offrent des raisons d'optimisme. Les Verts ont démontré de belles intentions, mais ont payé cher des erreurs défensives évitables et un manque de gestion dans les moments clés. Les deux équipes se retrouveront lundi, toujours au Caire, pour une seconde confrontation qui permettra à Bougherra d'ajuster davantage son groupe avant la phase finale. Championne en titre, l'Algérie est directement qualifiée pour la phase finale et évoluera dans le groupe D avec l'Irak, ainsi que les vainqueurs des barrages Bahreïn-Djibouti et Liban-Soudan. L'Égypte, elle, jouera dans le groupe C avec la Jordanie, les Émirats arabes unis et le vainqueur de Koweït-Mauritanie. Les deux premiers de chaque groupe accéderont aux quarts de finale.

Marouane A.

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL D'ALGER

Paris réussi pour une première

Les participants à la première édition du Semi-marathon international d'Alger, organisée vendredi dans la capitale, ont unanimement salué une manifestation "réussie à tous les niveaux", marquée par la présence d'environ 6 500 athlètes, dont 13 coureurs internationaux représentant plusieurs nationalités. La course a laissé une "impression très positive" aux participants. Ces derniers ont souligné la capacité de l'Algérie à attirer des stars mondiales de la discipline, estimant que l'événement constitue "un signal fort" en vue de l'accueil de futurs rendez-vous sportifs internationaux. Le président de la Ligue d'athlétisme de la wilaya d'Alger, Aziz Bouras, a indiqué que l'épreuve placée sous le haut patronage du ministre, wali d'Alger et de la Direction de la jeunesse et des sports, a bénéficié d'une organisation "de qualité". "Les encadreurs ont relevé le défi de gérer une course de 21,097 km avec près de 6 500 coureurs. Cela a apporté crédibilité et éclat à un événement qui s'est déroulé dans une ambiance festive", a-t-il souligné. Selon lui, cette première compétition internationale a "une importance majeure sur les plans sportif et touristique". "Les autorités locales et les

responsables sportifs se sont pleinement engagés pour assurer la réussite de cette édition, validée par les témoignages des participants. Nous espérons avoir projeté une image positive de l'Algérie auprès des pays étrangers et du bassin méditerranéen, notamment grâce à la présence des médias", a ajouté Bouras. Toutes les dispositions techniques et organisationnelles ont été prises, a-t-il encore précisé, rappelant que 800 encadreurs ont été mobilisés et que les parcours du semi-marathon (21,097 km) et de la course de 10 km sont homologués par World Athletics. Le vainqueur de la première édition, le Kényan Mayowa Simon, a salué "les efforts déployés par l'Algérie" pour garantir le succès de l'événement. "Le parcours, reliant plusieurs communes de la capitale, est magnifique. Je remercie toutes les équipes d'organisation. La ville d'Alger est superbe, le public a soutenu tous les athlètes. L'organisation était impeccable, ce qui m'a poussé à remporter la course", a-t-il déclaré. Un responsable de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs d'Alger a, de son côté, estimé que cette première édition, placée sous le slogan "Alger, coeur de la Méditerranée",

offre une véritable vitrine promotionnelle pour la capitale en tant que cité sportive internationale. Il a souligné que la présence d'athlètes d'élite a permis d'élever le niveau technique de l'événement, reflétant "le soutien officiel au développement du sport en Algérie". Sur le plan sportif, la première édition du Semi-marathon international d'Alger a vu une domination kényane chez les hommes, avec la victoire de Simon Maywa en 1h01'44" devançant ses compatriotes Kimtai Antony (2e) en 1h01'59" et Kiptoo Edwin Kiprop (3e) en 1h03'34". Le meilleur Algérien du jour, Mohamed Seif-Eddine Boukarta, a pris la 6e place avec un chrono de 1h05'06". Chez les dames, le Kenya a également signé un doublé grâce à Longari Gladys Cherop (1h12'55") et Rito Daisy Jematai (1h13'14"), tandis que la troisième place est revenue à l'Éthiopienne Mekonen Sewareg Haymanot (1h13'58"). L'Algérienne Souad Aït Salem a terminé au pied du podium avec un chrono de 1h14'14". Dans la catégorie des vétérans, les Algériens ont largement dominé les épreuves de ce semi-marathon, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

BELAÏLI ADRESSE UN MESSAGE «JE REVIENDRAIS PLUS FORT !»

Le numéro 10 de l'Espérance de Tunis, Youcef Belaïli, a tenu à rassurer ses supporters après la grave blessure au genou contractée lors du derby tunisois. Dans une vidéo émouvante largement relayée sur les réseaux sociaux, l'international algérien a exprimé sa gratitude envers les fans du club «Sang et Or» ainsi que le public algérien, tout en affichant une détermination intacte. «Inch'Allah je reviendrai plus fort de cette blessure pour rendre heureux les supporters du Taradji et de l'Algérie», a-t-il déclaré, promettant de revenir plus fort pour rendre la joie à ceux qui le soutiennent. Ce message intervient au lendemain d'une rencontre importante entre Belaïli et le président de l'Espérance, Hamdi Meddeb. Ce dernier s'est déplacé personnellement pour s'enquérir de l'état de santé du joueur et l'accompagner moralement avant son déplacement imminent vers le Qatar, où il subira une intervention chirurgicale. Meddeb s'est montré catégorique et chaleureux: «Youcef Belaïli est un fils du club... et nous ne le laisserons jamais partir.» Des mots forts qui témoignent de la relation privilégiée entre le joueur et la direction espérantiste. Belaïli a également tenu à saluer le rôle déterminant de Meddeb, affirmant que le président l'a toujours soutenu, depuis son retour au club, et qu'il incarne un modèle de gestion et de proximité humaine. Ce soutien, combiné à celui des supporters tunisiens et algériens, constitue pour l'ailier une source de motivation essentielle dans cette période difficile. Attendu à Doha pour y subir son opération, Belaïli devrait ensuite entamer un long processus de rééducation susceptible de durer jusqu'à six mois.

ELIMINATOIRE DU MONDIAL-2026 (FINALE BARRAGES AFRIQUE) NIGERIA-RDC BENBRAHAM DÉSIGNÉ AU VAR

L'arbitre international algérien Lahlou Benbraham sera en charge de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), lors de la finale du barrage continental pour le Mondial 2026, entre le Nigeria et la RD Congo, prévue dimanche (20h00). La sélection nigériane de football s'est qualifiée pour la finale en battant jeudi le Gabon (4-1). Après la fin du temps réglementaire sur un score de parité (1-1), les "Super Eagles" ont fait la différence durant la prolongation, grâce notamment à un doublé de son buteur attitré Osimhen. Un peu plus tard dans la soirée, la RD Congo a créé la surprise en éliminant l'un des habitués de la Coupe du monde, le Cameroun. Le capitaine des "Léopards" Chancel Mbemba a délivré les siens dans le temps additionnel (90e+1). Le vainqueur de cette finale représentera le continent au Tournoi de barrages intercontinentaux de la FIFA. Outre le Nigeria ou la RDC, ce tournoi mondial, prévu du 23 au 31 mars 2026, réunira cinq autres équipes : Bolivie (CONMEBOL), Nouvelle-Calédonie (OFC), une sélection asiatique, et deux de la Concacaf. Deux places seront alors en jeu pour intégrer le tableau final du Mondial 2026.

Roja L'absence de Yamal fait un grand bruit

A l'entraînement de la Roja cette semaine, nombreux sont les supporters déçus. Les maillots Yamal sont omniprésents en tribunes, mais pas de Lamine sur le terrain. Chez les supporters, on distingue facilement deux camps. Comme souvent en Espagne, les clubs passent avant la sélection. "On ne sait pas ce qu'il se passe, les supporters n'ont pas toutes les informations", tempère Juanje, fan du Barça. "Le Barça m'a l'air d'une mafia, il n'est pas blessé", accuse le Madrilène Geraldo, sans demi-mesure. Dans la capitale comme en Catalogne, le forfait de Lamine Yamal avec la sélection fait grand bruit. En cause, une "procédure invasive" réalisée par le Barça pour traiter la pubalgie de Lamine Yamal. La fédération espagnole n'en aurait pas été informée avant la mi-journée ce lundi, jour du début du rassemblement. Ce n'est que tard ce soir-là, à 22h40, que le corps médical de la sélection aurait ensuite été averti des 7 à 10 jours de repos dont allait avoir besoin l'aïlier.

LE BARÇA DÉMENT UN MANQUE DE COMMUNICATION

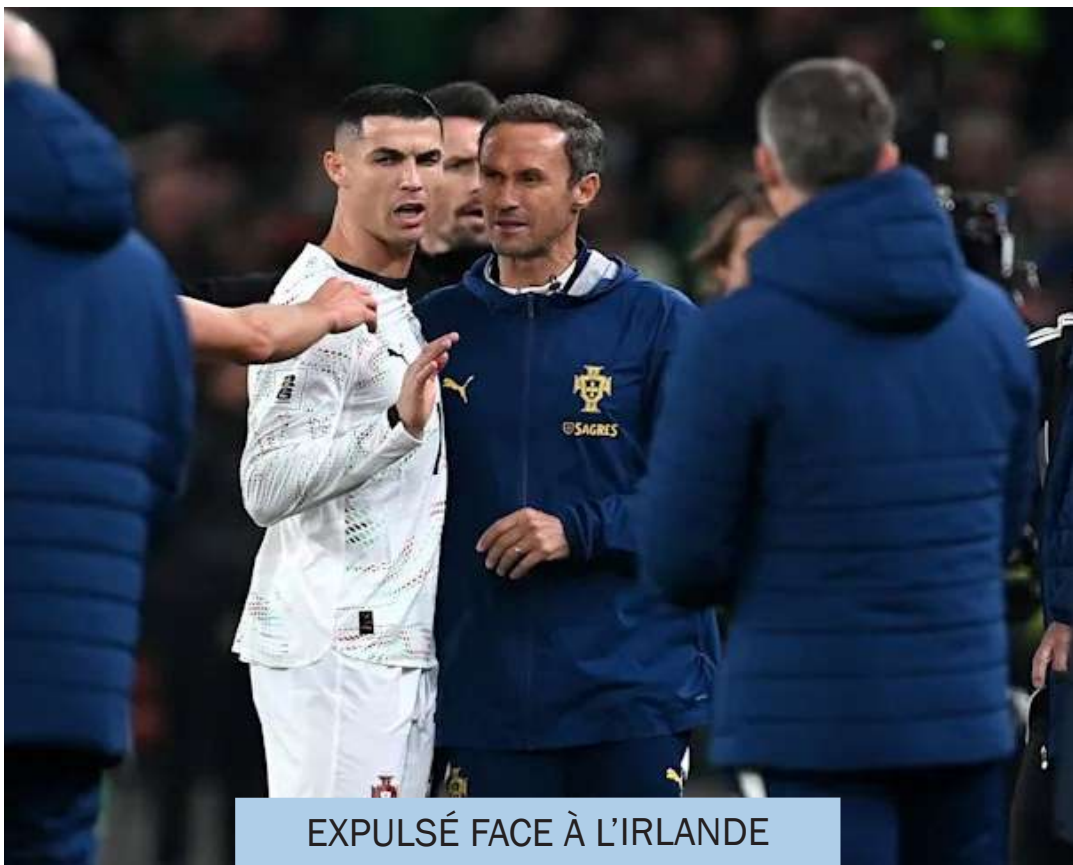
Une absence de communication que dément le FC Barcelone, selon la presse catalane. D'après elle, le club aurait continuellement informé la fédération. "Il y a une guerre ouverte entre le Barça et la Fédé.

Chacun peut interpréter la situation comme il veut", avance Marcos de Vicente, journaliste d'El Chiringuito venu suivre l'entraînement de la Roja. Entre les différents camps, les interprétations s'opposent. "L'Espagne est d'avantage un pays de clubs que de sélection, c'est-à-dire que les gens préfèrent voir leur équipe gagner la Ligue des champions que l'Espagne gagner quelque chose d'important", contextualise le journaliste. Même le sélectionneur affiche deux visages différents cette semaine. "Je n'ai jamais vécu une telle situation. Je ne trouve pas cela normal", s'agace-t-il mardi dernier au micro de la RNE. Mais ce vendredi, le sélectionneur se montre plus tranquille. "La meilleure nouvelle, c'est la quantité de temps qu'il reste à Lamine pour jouer avec nous", préfère-t-il nuancer. Si Lamine Yamal se retrouve une nouvelle fois au milieu d'une polémique médiatique, il n'est pas le seul joueur espagnol dans une situation physique similaire. Nico Williams, qui souffre également d'une pubalgie, ne participe pas au rassemblement, malgré sa titularisation le week-end dernier avec l'Athletic Club. "C'est normal que Lamine Yamal rentre à la maison, moi aussi j'étais parti", calme aussi le défenseur merengue Dean Huijsen, qui avait dû quitter la sélection en octobre dernier à cause d'une fatigue musculaire.

MATCH AMICAL L'ARGENTINE BAT L'ANGOLA

L'Argentine, portée par sa superstar Lionel Messi auteur d'un but, s'est imposée contre l'Angola (2-0) en match amical vendredi à Luanda, dans le cadre des festivités du 50e anniversaire de l'indépendance du pays d'Afrique australe. Les champions du monde en titre n'ont pas eu à forcer leur talent pour battre une équipe angolaise qui émerge au 89e rang du classement Fifa. L'attaquant de l'Inter Milan Lautaro Martínez, bien servi en profondeur par Messi, a ouvert le score d'une frappe au ras du sol peu avant la pause (44e). Puis, El Toro s'est mué en passeur en décalant son capitaine pour le but du break après un renvoi de la défense angolaise dans l'axe (82e). Les deux buteurs ont été ensuite remplacés en fin de match, le Strasbourgeois Joaquín Panichelli, meilleur buteur du

championnat de France, prenant la place de La Pulga pour honorer sa première sélection. Déjà qualifiée pour la Coupe du monde 2026, l'Albiceleste n'avait qu'un seul match de préparation dans cette trêve internationale après l'annulation d'une autre rencontre amicale contre l'Inde. La tenue de ce match a été scellée lors de la visite du président de la Fédération angolaise de football à Buenos Aires le 30 avril, avec l'objectif de faire venir les champions du monde pour célébrer le 50e anniversaire de l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise. Toutefois la venue des Argentins à Luanda a coûté quelque 12 millions d'euros au gouvernement, selon des informations de presse, ce qui a suscité une vive polémique dans un pays en proie à une crise économique larvée.



EXPULSÉ FACE À L'IRLANDE

Ronaldo objet de critiques de la presse portugaise

Le Portugal pensait sceller sa qualification pour la Coupe du monde 2026 en Irlande, mais la défaite (2-0) a tout renversé. Au cœur de cette soirée manquée, Cristiano Ronaldo a vécu un tournant historique : son premier carton rouge en sélection, reçu après 226 apparitions et vingt-et-une années sous le maillot portugais. L'expulsion de Cristiano Ronaldo, survenue à l'heure de jeu sous les applaudissements des 50 000 spectateurs de l'Aviva Stadium, a symbolisé la frustration d'une rencontre mal engagée dès le départ.

Cristiano Ronaldo avait pourtant prévenu la veille: «Le stade va me huer, j'y suis habitué et je m'y attends certainement – peut-être que cela allégera la pression sur les autres joueurs». Mais son coup de coude dans le dos de Dara O'Shea a totalement changé la tournure du match. D'abord sanctionné d'un jaune, Cristiano Ronaldo a finalement écopé d'un rouge après intervention de la VAR. Un coup dur pour le Portugal, désormais obligé d'attendre la réception de l'Arménie pour valider son billet.

La soirée qui devait conduire le Portugal vers une qualification tranquille pour le Mondial 2026 s'est transformée en débâcle nationale, avec au centre de la tempête un homme dont chaque geste est scruté : Cristiano Ronaldo. Son expulsion inédite, sa réaction théâtrale et les conséquences directes sur le parcours de la Seleção ont déclenché un torrent de critiques. Au lendemain d'une défaite évitable, la presse portugaise ne décolère pas, pointant une attitude jugée indigne d'un joueur de son statut. Et la polémique ne fait que commencer.

UNE EXPULSION LOURDE DE CONSÉQUENCES

Pour Cristiano Ronaldo, l'impact dépasse largement la défaite. Selon le règlement, un tel geste entraîne trois matchs de suspension en compétition officielle, alors qu'il ne reste qu'un seul match UEFA/FIFA avant le Mondial. Résultat : Cristiano Ronaldo risque de manquer les deux premiers matchs de ce qui pourrait être son dernier grand tournoi à 41 ans. Les supporters lui pardonneront peut-être cette erreur, mais la presse, elle, ne se montre pas aussi indulgente. Le quotidien A Bola a ainsi ouvert le bal des critiques avec un titre sans équivoque : « Cristiano Ronaldo

devrait avoir honte ». Dans un éditorial au vitriol, le journal fustige la réaction de Cristiano Ronaldo : « Le pire, c'était la réaction toute cette mascarade. Des pleurs imités, comme si l'Irlandais qui avait reçu le coup de coude simulait, des gestes de la tête, comme s'il ne comprenait pas ce qui se passait, en passant par les applaudissements du public, comme si c'était la faute des tribunes et non la sienne s'il a été expulsé. »

A Bola poursuit sa charge contre Cristiano Ronaldo mais épargne également peu le sélectionneur Roberto Martínez : « Ronaldo a commis une erreur. Le moins qu'il puisse faire, c'est de s'excuser, mais ce qu'il devrait vraiment faire, c'est avoir honte. Mais si même Martínez le défend en disant : "il n'y a pas de violence", "il a essayé de le repousser" et "il n'a pas eu de chance", alors je n'ai guère d'espoir... ». La critique vise donc autant Cristiano Ronaldo que l'encadrement technique, accusé de minimiser la faute. Cristiano Ronaldo, en tant que capitaine et symbole de la nation, se retrouve au centre de toutes les analyses. La presse estime que son attitude envoie un mauvais signal à l'équipe, surtout dans un moment aussi crucial des éliminatoires. Son comportement est décrit comme regrettable, à un moment où le Portugal avait besoin de sérénité et de leadership. Cette expulsion est d'autant plus mal vécue qu'elle complique la fin du parcours qualificatif.

COUPE DU MONDE U17 : France - Colombie : scènes de chaos

On aurait pu parler de la belle prestation des joueurs de Lionel Rouxel face à la Colombie (0-2) en 16es de finale de la Coupe du monde U17 au Qatar, saluer les qualités du Parisien Pierre Mounguengue ou du Marseillais Antoine Valero, tous deux buteurs pour décrocher une qualification en 8es de finale de la compétition, vendredi à Doha. Pourtant, vendredi soir, ce sont avant tout des scènes de chaos ayant eu lieu à la fin du match qui font parler... En effet, la chaîne l'Equipe-qui diffuse la compétition -rapporte que de grosses tensions ont eu lieu au coup de sifflet final, avec un

début de bagarre générale sur la pelouse comprenant même des personnes issues... des tribunes. Tout aurait commencé après qu'un joueur tricolore soit allé chambrier l'un de ses adversaires à l'issue de la rencontre, lequel se serait mis à lui courir après. Un événement qui en aurait déclenché un autre, de plus grande ampleur, avec une sorte de mêlée impliquant des joueurs des deux équipes. Mais tout ne se serait pas uniquement passé entre les acteurs puisque des parents et proches des joueurs français présents en tribunes seraient descendus sur la pelouse, ainsi "qu'au

moins un agent". Des agents de la sécurité auraient tenté de maîtriser tout ce monde. Le quotidien sportif rapporte, en outre, que le capitaine colombien a été expulsé a posteriori, et on ne sait pas pour l'instant si les joueurs de l'équipe de France ont également été pris par la patrouille lors de ces incidents. Organisatrice de ce Mondial U17, la FIFA n'a pas souhaité diffuser les images. En attendant les répercussions de ces scènes de tension, les Bleuets vont tenter de préparer le gros rendez-vous qui les attend en 8es

de finale, face au Brésil, mardi prochain à Doha.



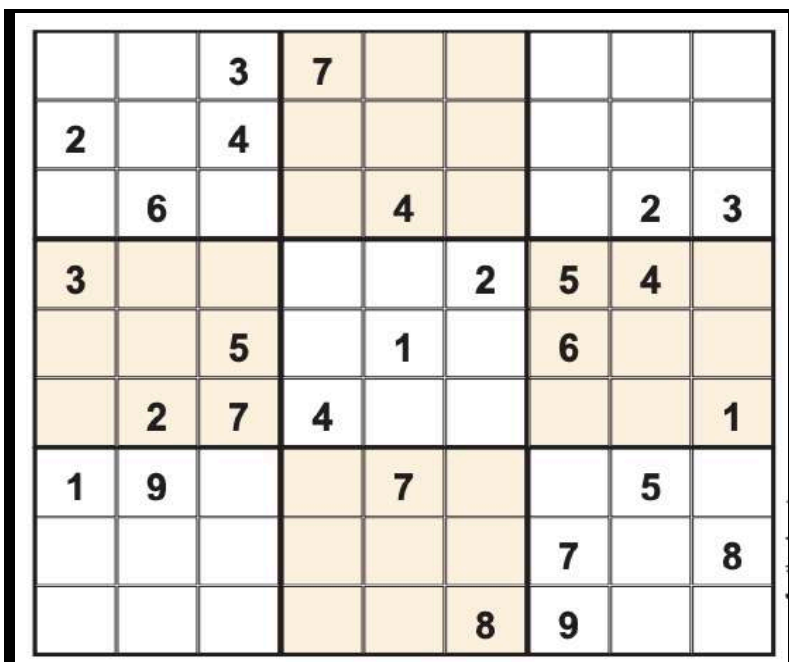
LES MOTS FLÉCHÉS

I. Beaucoup plus modernes que le pousse-pousse. II. Michel Lattas de son vrai nom. III. Cet amiral américain reprit Okinawa en 1945. IV. Les blancs ébranlèrent les grands Empires aux V^{ème} et VI^{ème}. Nuances. V. Il fut déposé par Tso-Pei. Une partie de jambes en l'air. VI. Sûrement plus facile pour les tigres que pour les rats. VII. En voilà deux sorties de l'impasse. Une lettre de faire part et ça fait surface. VIII. Appel à la mobilisation, même en temps de paix. Un quartier de Colmar. IX. Ils ne respectent pas les règles de conduite tout en pensant qu'ils sont sur la bonne route. Le bout du bout. X. En trente-neuf quarante-cinq mais pas en pleine guerre. Il rejoint l'Amazone et la prend dans ses bras. XI. Ce roi était le fils d'Abiam. Dans ce genre de rencontres il arrive très souvent qu'on joigne le geste à la parole.

1. Un nouvel an que certains fêtent en automne. 2. Ils ne peuvent même pas faire bande à part. 3. On les a sous les yeux et pourtant on fait comme si on ne les voyait pas. Tout un symbole que l'on retrouve dans le travail. 4. Traduit en français il s'agit des "Monts métallifères". 5. Ce n'est sûrement pas l'endroit idéal pour boxer. Dans l'atmosphère. Envoilà trois prises au hasard. 6. Célèbre Carthaginois. Une Grecque sortie du Pirée. 7. En accusation, mais au début seulement et en position pour revenir à la charge. Cette ville est à l'origine du premier vin effervescent en France. 8. Ses méthodes de fouilles n'auraient aucun intérêt dans les aéroports. Coule au nord du Yorkshire. 9. Là elles se suivent en passant. Et là elles se suivent en dépassant. Eus donc, bon pied, bon oeil !

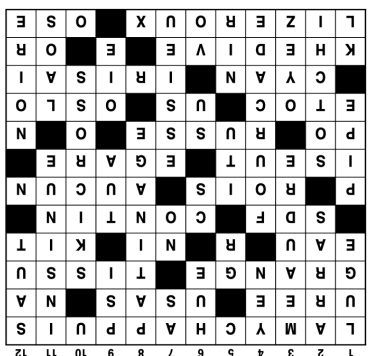


ANIMAGUS	DUMBLEDORE	POTION	SERPENTARD
ARAGOG	EPOUVANTARD	POTTER	SIRIUS
AZKABAN	GAROU	POUDLARD	SORCIER
BRUIT	GRYFFONDOR	QUIDDITCH	TANTE
CHOIXPEAU	HAGRID	REMUS	VESTE
CROUTARD	HIPPOGRIFFE	ROGUE	VOLDEMORT
DECOR	MARAUDEUR	RON	WINKY
DOBBY	MOLDU	SAULE	
DRAGO	ONCLE	SECRET	



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS

MÉMOIRE VISUELLE PALESTINIENNE

À Bruxelles, le cinéma Nova ravive les archives dispersées de la Palestine Film Unit

À partir du 20 novembre, la salle bruxelloise consacre un mois de projections aux films produits par la Palestine Film Unit, dont une large partie avait été saisie lors du siège de Beyrouth en 1982. Entre archives retrouvées, travaux de restauration et contributions internationales, la programmation met en lumière un patrimoine longtemps fragmenté et essentiel à l'histoire du cinéma politique palestinien.

■ Par : Samy Terki

À partir du 20 novembre, le cinéma Nova, à Bruxelles, consacre une vaste programmation aux archives filmiques palestiniennes sous le titre « Archives palestiniennes – Fragments d'une mémoire volée ». Pendant un mois, la salle indépendante entend restituer une part d'un patrimoine longtemps dispersé ou confisqué, en présentant notamment les productions de la Palestine Film Unit (PFU), créée en 1968 au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Cette structure pionnière avait contribué à renverser les représentations dominantes sur les Palestiniens, en documentant leur quotidien, leur organisation politique et les formes de résistance culturelle. Lors du siège de Beyrouth en 1982, une grande partie de ces archives fut saisie par l'armée israélienne. Certaines réapparaitront, des années plus tard, dans divers pays, souvent par fragments, grâce à des chercheurs, des cinéastes ou des institutions. La Cinémathèque de Toulouse conserve aujourd'hui une partie de cette collection. Plusieurs de ces films seront projetés lors d'un week-end spécial les 12, 13 et 14 décembre au Nova, permettant d'en redécouvrir la portée historique et esthétique. La programmation s'élargit également aux solidarités internationales qui ont accompagné le cinéma palestinien depuis les années 1970. Seront ainsi présentés des films issus de collaborations avec des cinéastes engagés dans la lutte palestinienne, tels que le Libanais Jean Chamoun, l'Allemande Monica Maurer ou le Suédois Per-Åke Holmquist. Le réalisateur et producteur originaire de Ramallah, Mohanad Yaqubi, sera présent pour introduire



deux de ses œuvres. « R21 aka Restoring Solidarity » explore l'itinéraire d'une collection de films sur la Palestine retrouvée à Tokyo, tandis que « Off Frame aka Revolution Until Victory » revisite l'héritage de la Palestine Film Unit, dont il exhume des images rarement vues. La chercheuse et réalisatrice Reem Shilleh présentera quant à elle « Perpetual Recurrences », un travail de montage qui établit des correspondances entre une vingtaine de films sur la Palestine réalisés, entre autres, par des auteurs allemands, italiens, français et japonais sur une période de quarante ans. Cette démarche met en évidence les continuités narratives et politiques

qui traversent ce corpus transnational. Le Nova proposera également un documentaire de Goran Hugo Olsson retraçant trente années d'histoire de la région à travers les archives de la télévision suédoise. Figure majeure du cinéma palestinien après 1982, Michel Khleifi participera à plusieurs rencontres. Il accompagnera la projection de Ma'loul fête sa destruction et présentera le film L'Olivier : qui sont les Palestiniens ?, prolongeant ainsi la réflexion sur la fabrication des images et leur rôle dans la transmission d'une mémoire longtemps combattue.

S.T.

DÉVELOPPEMENT CULTUREL DANS LE SUD

À Timimoun, la ministre inaugure une série d'équipements culturels

En déplacement à Timimoun, jeudi 13 novembre, la ministre de la culture et des arts, Malika Bendouda, a mené une visite de travail et d'inspection marquée par l'inauguration de plusieurs infrastructures et par le suivi de projets en cours, dans une wilaya où la question de l'accès à la culture demeure un enjeu central. Cette tournée, organisée sur une journée, entendait illustrer la volonté du ministère de soutenir la création artistique, d'élargir les espaces dédiés aux pratiques culturelles et de valoriser le patrimoine local. La ministre a ouvert son programme par l'inauguration du nouveau siège de la Direction de la culture et des arts. Le bâtiment, réalisé en douze mois selon des standards qualifiés de « modernes » par les services du ministère, regroupe des espaces administratifs ainsi que des salles réservées aux ateliers, aux lectures publiques et aux représentations. Les autorités présentent cette structure comme un outil destiné à améliorer la gestion culturelle dans la wilaya tout en offrant un lieu de travail adapté aux écrivains, plasticiens et acteurs associatifs. Malika Bendouda s'est ensuite rendue sur le chantier du Complexe de la culture et des arts, dont la livraison est annoncée dans un délai de dix mois. Sur place, elle a pris connaissance de l'état d'avancement des travaux et écouté les exposés techniques des responsables du projet. Saluant les progrès enregistrés, elle a rappelé l'obligation de respecter les échéances légales et demandé que le futur complexe soit pensé comme un espace « intégré », capable d'accueillir jeunes créateurs et porteurs de projets dans les domaines de la littérature, du théâtre, de la musique et du cinéma. L'objectif affiché est d'en faire un catalyseur de l'activité culturelle locale, dans une région où les structures d'expression artistique demeurent limitées. La visite s'est achevée par l'inauguration d'une salle de cinéma récemment achevée. Pensée comme un lieu polyvalent, elle doit accueillir des projections, des ateliers de formation et des activités destinées en particulier aux enfants et aux jeunes. Cette salle servira également de cadre à plusieurs séances programmées dans le cadre du Festival international du court-métrage de Timimoun, qui se tient du 13 au 18 novembre. Les organisateurs espèrent en faire un espace durablement consacré à la diffusion du cinéma et à l'accompagnement de nouveaux talents dans le Sud algérien.

S.T.

À Timimoun, le 7e art retrouve sa place au cœur du désert

À Timimoun, le premier Festival international du court-métrage a débuté jeudi dernier au Théâtre de verdure, sous un ciel clair et une affluence rare pour une manifestation culturelle dans le Sud algérien. Plus de 3 000 personnes ont assisté à la cérémonie d'ouverture conduite par la ministre de la culture et des arts, Malika Bendouda. Une présence que les organisateurs interprètent comme un signe d'attente, parfois longtemps silencieuse, autour de la pratique cinématographique dans cette région. Aux côtés du wali, de l'ambassadeur du Sénégal (pays invité d'honneur) et de plusieurs personnalités du cinéma algérien et étranger, la ministre a souligné la portée politique de cette première édition. « Timimoun n'est pas seulement une destination, c'est une vision : celle d'une culture qui atteint chaque coin du pays », a-t-elle affirmé. Elle a insisté sur l'idée d'une culture « bien commun », appelant à dépasser la concentration des initiatives dans les grandes villes. Dans son intervention, Malika Bendouda a rappelé le rôle du film court dans la création contemporaine, définissant ce format comme un espace où « s'expriment des voix nouvelles, même avec des moyens modestes ». Elle a également mis en avant la récente réouverture de la salle de cinéma de Timimoun, ainsi que les chantiers en cours : stu-

dios de tournage, futur Palais cinématographique de Tinerkouk et complexe culturel destiné aux formations en musique, théâtre et arts visuels. Pour Azzedine Arkab, commissaire du festival, l'enjeu dépasse les projections programmées : « Nous voulons un espace de création cinématographique au cœur du désert. Notre ambition est de célébrer le cinéma, mais aussi l'humain africain dans sa diversité », explique-t-il, évoquant le souhait de pérenniser l'événement. Le wali de Timimoun a rappelé que le cinéma peut servir de relais au patrimoine, à la transmission et à la construction individuelle. Il plaide pour un cinéma national « capable de porter la culture algérienne à l'international ». L'ambassadeur du Sénégal, pays invité, a salué « une tradition de fraternité et de coopération » entre Alger et Dakar. Il a défendu le court-métrage comme lieu de liberté et de renouvellement des écritures, encourageant les jeunes réalisateurs à s'emparer de ce format. Le diplomate a par ailleurs indiqué que son pays souhaite signer avec l'Algérie des accords de coproduction cinématographique, audiovisuelle et numérique. La soirée d'ouverture s'est poursuivie avec un hommage à plusieurs figures du cinéma algérien (Ahmed Zir, Daniel Boukman et Allel Yahiaoui) distingués pour leur contribution à l'écriture et à

la scénarisation. Les performances musicales ont ensuite pris le relais, le chant Ahelil, patrimoine immatériel de Timimoun, a précédé les sets du DJ algérien Sofiane Saadi et de la chanteuse Fatima Djelab. Le public, massivement présent, a donné à l'événement une tonalité particulière. Beaucoup des spectateurs découvraient pour la première fois l'expérience d'une projection en salle. Oumaïma, 27 ans, enseignante d'anglais, venue accompagnée de sa sœur et de sa mère, confie n'avoir jamais vu un film sur grand écran, la Cinémathèque de Timimoun a fermé avant sa naissance. « Je suis un peu émue et un peu nerveuse. J'ai hâte de voir enfin un film algérien au cinéma », dit-elle. Sa sœur Asma, plus familière du cinéma en ligne, avait déjà compilé la liste des films qu'elle souhaitait suivre. « Je vais en profiter pour en voir un maximum », assure-t-elle. Dans une ville où l'accès aux salles obscures a disparu pendant des décennies, cette redécouverte collective du cinéma donne au festival une dimension singulière. À Timimoun, le court-métrage devient ainsi le vecteur d'une reconquête culturelle, soutenue par des équipements en cours d'installation et par un public prêt à renouer avec un art longtemps absent.

R.C.

16

Alger

16°

Ouargla

21°

Oran

18°

Constantine

12°

05:46	12:31	15:25	17:49	19:11
-------	-------	-------	-------	-------



70 000 fidèles ont prié vendredi passé à la Mosquée Al Aqsa

Des dizaines de milliers de Palestiniens ont accompli à la mosquée Al-Aqsa la prière du vendredi, défiant ainsi les restrictions imposées par les autorités d'occupation israéliennes. Ces dernières ont empêché de nombreux jeunes d'entrer, en procédant à des arrestations et à des vérifications d'identité strictes. D'après le Département des affaires religieuses islamiques de Jérusalem, plus de 70 000 fidèles ont prié, honorant la mémoire des martyrs de Gaza et de Cisjordanie. Les forces d'occupation ont mis en place un contrôle renforcé autour de la vieille ville et de la mosquée, érigeant notamment des barrages aux abords de la porte des Tribunaux (Bab al-Asbat), rendant l'accès difficile pour beaucoup pendant la prière du vendredi.

Le moudjahid Mohamed Abdelkader Touahir inhumé vendredi dernier

Le moudjahid Mohamed Abdelkader Touahir, décédé à l'âge de 83 ans, a été inhumé vendredi dernier au cimetière de Rouissat, dans la wilaya d'Ouargla, a annoncé la direction locale des Moudjahidine et des Ayants droit. La cérémonie funéraire s'est déroulée en présence des autorités locales, de représentants de la famille révolutionnaire, ainsi que d'une importante foule de citoyens venus lui rendre hommage. Né en 1942, Mohamed Abdelkader Touahir avait intégré en 1960 à Rouissat l'organisation civile du Front de libération nationale (FLN). Il y accomplissait diverses missions, notamment la rédaction et la distribution de tracts. Il fut aussi l'un des organisateurs des manifestations du 27 février 1962 à Ouargla, au cours desquelles il fut blessé.

Réouverture prochaine de l'hôtel Tamgout à Yakouren

Dans le cadre de sa série de visites de terrain visant à suivre l'avancement des différents projets de la wilaya, le wali de Tizi Ouzou s'est rendu hier à Yakouren, dans la daïra d'Azazga, afin d'évaluer l'état d'avancement des travaux de réhabilitation et de modernisation de l'hôtel Tamgout. Après avoir écouté les présentations du directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya ainsi que du bureau d'études, le wali a inspecté les différentes infrastructures et parties de cet établissement touristique, en insistant sur la nécessité de respecter les délais de livraison et de mise en exploitation.

Effondrement partiel d'un vieux immeuble à Alger

L'effondrement partiel d'un vieux immeuble d'habitation, composé d'un rez-de-chaussée et de quatre étages, a été enregistré au niveau de la rue Rabah Moussaoui, dans la commune et la daïra de Hussein Dey à Alger, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Les services de la Protection civile sont intervenus à

02h50 suite à cet effondrement, ayant fait un (1) blessé, qui a quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires, précise la même source. Pour mener à bien cette intervention, la DGPC a mobilisé deux (2) camions de sauvetage et trois (3) ambulances, et déployé le Groupe de reconnaissances et d'intervention en milieux périlleux (GRIMP) et la brigade cynotechnique. Les services de

sécurité compétents se sont également rendus sur les lieux de l'effondrement dès sa survenue et ont pris les mesures de sécurité nécessaires pour protéger et évacuer les habitants. Il est à noter que les familles qui occupaient cet immeuble ont été relogées il y a quelque temps.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 16 Novembre 2025//N° 1205// PRIX 20DA

Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa...

Le désert algérien séduit les touristes étrangers

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a annoncé que 47 000 touristes étrangers ont visité les régions désertiques d'Algérie durant la saison 2024-2025, reflétant un intérêt croissant pour ces destinations. La stratégie sectorielle mise en œuvre vise à développer le tourisme national et intérieur, valoriser les ressources sahariennes, soutenir l'investissement hôtelier, promouvoir l'artisanat local et offrir des formations spécialisées aux femmes artisanes, favorisant ainsi un tourisme durable et générateur de revenus économiques.

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, a affirmé jeudi que le tourisme dans les régions désertiques avait enregistré une « reprise significative » suite à la mise en œuvre du visa de régularisation, l'Algérie ayant accueilli 47 000 touristes étrangers de diverses nationalités durant la saison 2024-2025. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, Meddahi a précisé que ce nombre reflète l'intérêt croissant pour le désert algérien, comme en témoigne également le fait que 280 agences de tourisme ont promu cette destination. Concernant la stratégie sectorielle visant à promouvoir le tourisme dans la région du Hoggar et à organiser le flux touristique dans cet espace, la ministre a souligné que la politique adoptée repose sur la relance du tourisme national et le développement du tourisme intérieur, notamment dans les zones désertiques. Elle a

insisté sur le fait que « les atouts actuels sont suffisants pour renforcer l'afflux des visiteurs vers les principaux pôles du Sud tels que Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa, Biskra et El Oued, ainsi qu'en Saoura et Gourara ». Cette stratégie s'appuie également sur la valorisation des ressources touristiques sahariennes, tout en générant des revenus économiques et en favorisant un tourisme durable. Cela est réalisé par l'élaboration de plans de développement locaux, l'intégration des sites archéologiques dans les circuits touristiques, le soutien à l'investissement hôtelier, ainsi que la promotion de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises avec la participation active des familles locales. Par ailleurs, la ministre a souligné l'importance accordée par le secteur au soutien et à la promotion des activités artisanales féminines, en adoptant une démarche pragmatique visant à renforcer la commercialisation de leurs produits traditionnels et à offrir des formations spécialisées. Elle a précisé que plus de 100 artisanes bénéficient chaque

année d'une formation gratuite dans divers domaines traditionnels et artisanaux, notamment le tissage de tapis, la poterie, l'extraction d'huiles, la fabrication de savon, ainsi que la transformation de produits agricoles locaux. Elle a ajouté que plus de 2 000 femmes ont été formées dans les chambres de l'artisanat en 2025, un processus qui se poursuivra durant l'année prochaine. En ce qui concerne la nécessité de réserver des espaces au sein des établissements touristiques et thermaux afin d'exposer et de promouvoir les produits artisanaux traditionnels, ainsi que de permettre aux artisanes de participer à des événements et manifestations touristiques tels que les salons et expositions régionaux et nationaux, la ministre a annoncé que « des directives seront communiquées aux stations thermales du secteur public à cet effet ». Il convient de rappeler à cet égard que certains établissements hôteliers consacrent déjà des ailes ou des vitrines à la valorisation de l'artisanat traditionnel.

H.H.

En prévision des championnats du monde 2025

L'équipe nationale de karaté en stage à Fouka

La sélection nationale de karaté effectue actuellement un stage au Centre de préparation des équipes nationales de Fouka (Tipasa), en vue des Championnats du monde seniors individuels 2025 (Kumité et Kata), qui se tiendront

du 27 au 30 novembre en Égypte. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, la Fédération algérienne de karaté do (FAK) précise que le stage accueillera progressivement les athlètes qualifiés, selon un programme préparatoire soigneusement établi

pour cette compétition majeure. « Ce stage se poursuivra jusqu'au départ de la délégation nationale pour Le Caire, afin de garantir une préparation physique et technique optimale avant d'aborder ce rendez-vous mondial », ajoute le communiqué.

Inauguration du nouvel hôpital de 240 lits de Touggourt

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a procédé hier à l'inauguration du nouvel hôpital de 240 lits de Touggourt, qui porte le nom du martyr Lakhdari Mohamed Al Akhdar. Intervenant à cette occasion, le ministre a mis en avant la valeur ajoutée de qualité qu'apporte cet établissement hospitalier au système de santé de la région, au vu des moyens et équipements dont il dispose pour assurer un service public à la hauteur des attentes du citoyen. « Réalisée aux normes modernes, cette structure hospitalière dispose des moyens et conditions

l'habitant à être érigée à l'avenir en Centre hospitalo-universitaire et en pôle médical d'excellence dans la région », a-t-il affirmé, ajoutant que « la concrétisation de ce projet traduit l'engagement tenu et l'intérêt qu'accordent les hautes instances du pays aux régions du sud du pays, qui requièrent une attention particulière en matière de santé publique ». Sur site, M. Ait Messaoudene a écouté une présentation sur le système de numérisation préconisé par cette structure dans le traitement et la gestion efficace des dossiers médicaux des patients et d'échange de données entre les services. Occupant une

superficie globale de six (6) hectares, cette structure médicale, réalisée à la faveur d'un financement de plus de quatre (4) milliards DA, est dotée de moyens et équipements médicaux de pointe. Conçu sur trois étages, l'établissement comprend un service de réanimation et de soins intensifs (18 lits), des services d'hospitalisation, un bloc opératoire (6 chambres), un service d'hémodialyse, d'imagerie médicale et de radiologie numérique, ainsi qu'un pavillon pour la rééducation fonctionnelle et la pharmacie, la chirurgie ORL, la cardiologie, en plus des structures administratives et techniques.